

Le maire Jean Pelletier

Hommes d'affaires invités à participer à la relance

par Pierre-Paul NOREAU

Demande d'implication de la part des hommes d'affaires, critiques à l'endroit des gouvernements et plus particulièrement de celui du Québec, le tout assaisonné de quelques flèches pour la presse, le maire Jean Pelletier a été égal à lui-même hier devant la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Invité comme conférencier, il en a profité pour aborder les thèmes de l'économie et de la fiscalité municipale, concluant sur les fêtes de l'été prochain.

Expliquant dans un premier temps que la ville de Québec et le monde municipal en général avait fait sa part pour redémarrer l'économie avec 50,000 employés au Québec et des dépenses de \$4 milliards, M. Pelletier s'est dit dé-

sappointé par l'attitude des gens d'affaires en ce lendemain de crise.

"Qui a le goût du bon risque? Qui a le goût de construire? a-t-il demandé. Attachez votre wagon au train du public. On manque de wagons privés à Québec."

Après une liste des réalisations de la ville et de la Communauté urbaine de Québec à différents points de vue, M. Pelletier s'est plaint des liaisons aériennes à Qué-

bec, insistant sur "la concurrence idiote que se livrent les deux principaux transporteurs aériens en fonctionnant aux mêmes heures".

Le maire de Québec a par ailleurs annoncé qu'un accord de principe était intervenu entre la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (CTCUQ) et le ministère des Transports du Canada pour la mise sur pied d'un service d'autobus entre l'aéroport et le centre-ville.

Malgré les principes...

Le maire a par ailleurs exhorté ses auditeurs à faire pression pour que les gouvernements acceptent d'être traités sur le même pied que l'ensemble des contribuables.

Si le fédéral et le provincial acceptaient de payer leurs "taxes" sur l'ensemble de leurs immeubles, à la même date et au même taux que les autres, il en résulterait pour la Vieille Capitale une injection supplémentaire de \$19 millions dans le budget municipal de \$200 millions.

Ce calcul livré par le maire Pelletier sur la base des propriétés connues des gouvernements, qu'elles soient inscrites ou non au rôle d'évaluation, correspond à une économie substantielle. Il serait en effet possible de réduire de 19 à 15 pour 100 le taux de la taxe d'affaires et de diminuer de \$3,20 à \$2,93 celui de la taxe foncière, selon le conférencier.

Quant au reste des beaux principes mis de l'avant par le gouvernement québécois avec sa réforme de la fiscalité de 1980 au plan municipal, M. Pelletier estime que "l'oxygène de 1980 pourrait finalement n'avoir été qu'un ballon de passage".

La décentralisation des comptes à payer primerait sur tout autre projet pour l'instant, aux dires du maire, qui ne se réjouit pas du tout de l'idée d'une nouvelle vague de députés régionaux tel que voulu dans la réforme provinciale anticipée du mode de scrutin.



Le maire de Québec a fait une analyse de l'économie et de la fiscalité municipales devant la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain.

Gare intermodale: la ville de Québec attend une réponse dans quelques jours

par Pierre-Paul NOREAU

Le maire de Québec attend ces jours-ci une décision du Conseil des ministres quant à l'éventuel locataire de l'édifice à bureaux devant surplomber la gare intermodale.

Selon M. Pelletier qui affirme ne pouvoir mettre en doute la parole du premier ministre, M. René Lévesque l'aurait assuré, lors d'une conversation téléphonique à la fin du mois de décembre, qu'une telle décision du gouvernement serait connue dès la mi-janvier.

Le maire de Québec ne tient

pas à connaître le nom du locataire à tout prix, mais attend d'ici quelques jours une réponse définitive quant à l'engagement ou non du gouvernement du Québec sur la location d'espace dans le futur complexe immobilier.

"Ce que j'attends de la part du gouvernement pour l'instant, c'est qu'il dise qu'il s'engage à louer de l'espace dans l'édifice à bureaux."

Dans ce dossier, par ailleurs, le maire précise que les négociations avec Via Rail sur un protocole d'entente devraient aboutir d'ici quelques semaines.



Transmetteur de la station CKCV, à Cap-Rouge.

Nouveaux délais dans le cas des antennes de CKCV

par Marie CAOQUETTE

Les délais continuent de s'accumuler dans l'affaire des antennes CKCV, à Cap-Rouge: on peut compter encore quatre à cinq semaines de négociations entre le ministère fédéral des Communications et Télégraphie, propriétaire de CKCV, avant que le dossier ne soit réglé, de dire le maire André Juneau, de Cap-Rouge, interrogé par LE SOLEIL, hier.

"Les gens de Télégraphie ne sont pas enchantés, mais n'ont pas dit non à un déménagement, rapporte

le maire. Ils veulent des précisions sur certains aspects techniques gardés confidentiels et il y a encore à déterminer comment se fera le partage des frais", indique M. Juneau. "Les gens de Télégraphie ne peuvent être forcés, ils ont respecté les normes fédérales en s'installant là où ils sont" rappelle enfin le maire.

Les choses avancent vers un règlement acceptable pour Cap-Rouge, souligne-t-il cependant. Le ministre des Communications est très actif et cherche à régler le dossier à notre satisfaction.

Durant les dernières semaines,

par exemple, le ministre aurait proposé à Télégraphie de déménager ses antennes. Le ministère ne peut qu'inciter cette société à accepter cette solution. On cherche avant tout à éviter un affrontement juridique. Le ministère des Communications a délégué des sous-ministres cette semaine à Québec pour vérifier certains renseignements techniques; si la compilation de ces données satisfait Télégraphie, les Cap-rougeois peuvent espérer qu'on leur annonce le dénouement de cette affaire vers la fin février, conclut M. Juneau.

Québec 1984

Enfin, le maire a exhorté ses auditeurs à être accueillants afin de faire mentir la "presse anglophone qui prend un malin plaisir à véhiculer de vieux préjugés".

Il a également rassuré les hommes d'affaires sur le travail logistique accompli afin de contrôler, loger et véhiculer la masse des visiteurs attendus. Et ce, malgré une presse locale "masochiste pour laquelle il faut que ça aille mal..."

Versions opposées au conseil

par Pierre-Paul NOREAU

Le vérificateur interne de la ville de Québec devra-t-il comparaître devant le conseil municipal pour savoir clairement s'il s'est opposé ou non à ce que des élus du Rassemblement populaire siègent sur le comité de vérification?

C'est du moins ce que réclame le conseiller Pierre Mainguy qui soutient que le fonctionnaire lui a personnellement dit qu'il n'était pas opposé à cela, alors que le maire Jean Pelletier affirme que le vérificateur préférerait qu'il n'en soit rien.

M. Mainguy ayant sommé le maire de faire entendre M. Roger Lachance sur la question devant le conseil, M. Pelletier lui a répondu qu'il s'entretendrait avec le fonctionnaire dès cette semaine et qu'il ferait part au conseiller de la décision par la suite.

Chose certaine, d'après un extrait d'une lettre adressée au maire et que ce dernier a lu en séance du conseil hier, le nouveau comité de vérification est un ajout positif dans l'administration municipale québécoise.

Pantorama

UN CHOIX... POUR TOUS LES GOÛTS

TOUTE NOTRE COLLECTION DE **CORDUROY** EN MAGASIN

10\$

RABAIS DE

TOUTE NOTRE COLLECTION DE CORDUROY **Pierre CARDIN**

24⁹⁹

EN SPÉCIAL

TOUTE NOTRE COLLECTION DE JEANS **Pierre CARDIN**

10\$

VALIDE JUSQU'AU 21 JANVIER 1984

NOTRE COLLECTION DE JEANS "ROBERTO" pour enfants

20% de rabais

POUR ELLE ET LUI TOUTE NOTRE COLLECTION DE CHANDAILS, BLOUSES, COTON OUATÉ ET CHEMISES RÉDUITE DE

20% à 50%

Galeries de la Capitale Galeries Canadienne Galeries Charlesbourg Place Québec Galeries Chagnon Place Ste-Foy Mail Centre-Ville Place Fleur de Lys

louis carrier meubles inc.

818, Chemin Pintendre, Pintendre (Lévis) 837-8881

Vente ECHANGE

En plus de vous faire bénéficier de prix avantageux jusqu'au 4 février 1984, Louis Carrier Meubles Inc. vous offre une généreuse allocation d'échange sur vos vieux meubles et appareils électriques.

MOBILIER DE SALON
2 pièces, sectionnel, recouvert de tweed beige. Qualité exceptionnelle, juste pour vous...

429⁹⁵

MOBILIER DE CUISINE
Table ronde, bois érable spécial, 2 rallonges 20 po incluses et 4 chaises

499⁹⁵

CANAPÉ-LIT
«Hide-bed» avec matelas
Prix spécial à partir de

299⁹⁵

Marques connues: Kroehler, Simmons, Biltmore, Breamore

- Meubles neufs et usagés
- Appareils ménagers
- Choix de pianos

- AUSSI BIEN D'AUTRES AUBAINES EN MAGASIN

VENTE DE JANVIER

*Importation
Martin Inc.*

GANTS DE CUIR
doublés acrylique
Rég. 32,50\$

Prix de PROMOTION 21 79\$
Couleurs et quantités limitées
(offre valide jusqu'au 31 janvier 1984)



La différence qui fait plaisir!

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC

Supermarché transformé en garage Un référendum, à Beauport

par Gérald OUELLET

Un référendum aura lieu le samedi 18 février concernant la transformation d'un ancien supermarché Steinberg en garage pour la vente d'automobiles d'occasion à Beauport, sur le boulevard Sainte-Anne. C'est ce que le maire Michel Rivard a annoncé, lundi soir, lors de l'assemblée du conseil municipal.

En effet, 15 propriétaires du secteur ont signé le registre pour obtenir le référendum, ce qui était suffisant pour obliger la ville à en décréter un si elle voulait aller de l'avant avec le projet. Le nombre total de propriétaires du secteur serait de 44.

Le maire Rivard a déclaré qu'il allait per-

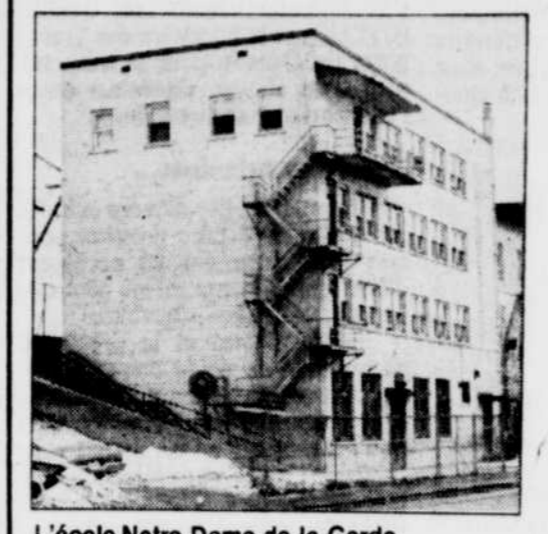
sonnellement se mêler de l'affaire, pour dissiper toutes les peurs que l'Association des citoyens de Beauport (ACB) a créées dans la population avec ses circulaires remplies de faussetés, a-t-il affirmé.

D'ailleurs, le maire déclarait, récemment, que le changement proposé en vue d'inclure dans la zone 582-C-29 la permission d'exploiter un garage n'aura pas d'effet sur la qualité de la vie des citoyens du secteur puisqu'il ne s'agit pas de permettre l'implantation d'usines de transformation mais seulement un nouveau type de commerce. De même, on affirme que la vente de l'ancien local de Steinberg pour y exploiter un garage a aussi l'avantage de créer de l'emploi sur

le territoire de la ville de Beauport, en plus de rapporter à la municipalité des revenus sous la forme de taxes.

Lors de sa consultation, l'ACB notait, cependant, une certaine inquiétude quant à l'impact qu'aurait le changement de vocation de la zone 582-C-29 pour y accueillir un nouveau type de commerce. On affirme aussi que si l'ancien local de Steinberg est transformé en garage, il sera plus difficile de voir s'établir dans les environs un nouveau magasin d'alimentation. Enfin, l'insertion discordante des garages de vente d'automobiles neuves et d'occasion compromet l'aménagement harmonieux de commerces de service dans cette zone, concluait l'ACB.

Deux écoles... 76 logements



L'école Notre-Dame-de-la-Garde

Deux écoles de la ville de Québec cédées il y a plusieurs mois par la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ) seront sous peu transformées pour des fins résidentielles.

L'école Notre-Dame-du-Chemin et l'école Notre-Dame-de-la-Garde changeront effectivement de vocation sous peu à la suite d'appels d'offres lancés par les autorités municipales de la Vieille Capitale.

L'école Notre-Dame-du-Chemin de la rue Père-Marquette sera recyclée et annexée à un module neuf qui sera construit pour offrir aux personnes âgées, 59 unités de logement. Ce projet sera réalisé au coût de \$1,7 million.

Dans le cas de l'école Notre-Dame-de-la-Garde, un montant de \$540,000 sera versé pour les transformations à l'édifice afin de rendre disponibles pour les personnes âgées 17 unités de logement.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette
647-3361 du lundi au jeudi
entre 13h et 15h

Alcoolisme et drogue

Des séances d'information gratuites sur l'alcool ou une autre toxicomanie ont lieu les mardis à 19h30, à la salle des Chevaliers de Colomb, 551 rue Fleurie à Québec. Pour détails: 628-0296.

CENTRE D'ACTION BENEVOLE DE QUEBEC INC.
500, av. Béchard
Verrier (Québec)
G1M 2E9
Tél.: (418) 681-3501

- Si l'histoire vous intéresse, l'équipe des bénévoles du parc de l'Artillerie donnera des cours de formation durant la semaine du 23 janvier.
- La Clairière a besoin de gardiennes bénévoles du lundi au vendredi pour s'occuper des bébés pendant le jour afin de permettre aux mères de poursuivre leurs études.
- L'organisme Divertissement et Art chez vous demande trois personnes bénévoles pour siéger au conseil d'administration et apporter des idées nouvelles.
- Le comité des loisirs des pensionnaires des soeurs franciscaines recherche 10 bénévoles pour former un comité de bénévoles afin d'organiser différentes activités et pour faire de l'accompagnement pour les bénéficiaires.
- SOS Grossesse a besoin de 20 bénévoles (22 ans et plus) pour faire de l'écoute téléphonique. Un cours de formation est donné aux futures écoutantes. Pour détails: 681-3501.

Chantres demandés

La Camerata vocale, chœur mixte de 28 voix, recrute actuellement de nouveaux membres. Les intéressés(es) doivent joindre Arthur Wenk à 683-7278 pour audition.

Collectes de sang

- Le club Optimiste de Lévis tiendra sa collecte de sang annuelle aux Galeries Chagnon, demain, sur la promenade, de 15h à 17h et de 18h30 à 21h30. Plus de 250 donneurs y sont attendus. Pour renseignements, joindre Michèle de Bellefeuille à 687-5062.
- L'Hôtel-Dieu de Québec tiendra une collecte de sang vendredi à la salle de clinique du 2e étage entre 9h30 et 11h30 et de 13h à 16h. Pour détails, joindre Robert Côté à 694-5448.

Famille d'accueil

Le Centre de services sociaux de Québec est à la recherche d'une famille d'accueil qui accepterait de garder des personnes adultes et âgées qui sont en perte d'autonomie. La famille devra demeurer sur le territoire de Sillery ou de Sainte-Foy et la résidence qu'elle affectera aux bénéficiaires sera exempte de barrières architecturales. Une compensation financière est prévue pour ce genre de garde. Pour détails, joindre Céline Paré à 653-8920.

Importance des rêves

Une causerie sur le sujet: "L'importance des rêves dans notre vie ou savoir utiliser ses rêves, c'est transformer sa vie", sera présentée vendredi à 19h30 au centre Le Lotus, 805A côte Franklin. L'entrée sera libre. Pour réservation: 688-9110.

Inscriptions

- Des places sont encore disponibles dans différents cours et ateliers inscrits dans la programmation d'hiver du Service des loisirs de la ville de Lévis. Pour inscription: 837-2420.
- La période de préinscription prévue du 9 au 13 janvier pour les personnes de 55 ans et plus ainsi que pour les femmes enceintes aura lieu demain et vendredi de 11h à 19h et samedi de 9h à 12h. L'inscription aura lieu dans le déambulateur du niveau 2 du PEPS. L'inscription aux activités dirigées du SAS débutera à 8h30, le 24 janvier.
- Les cours de natation aqua-bébé (18 mois à 5 ans) et pour enfants débutent cette semaine au Centre communautaire et familial du YMCA, 835 boulevard Saint-Cyrille ouest. Les inscriptions sont acceptées de 9h à 22h la semaine et de 9h à 18h la fin de semaine. Pour détails: 527-2518.
- Des cours de broderie sont donnés à la maison Routhier, 3325 rue Rochambeau à Sainte-Foy, tous les jeudis de 19h à 22h. Pour détails et inscriptions: 657-4232 ou 657-4296.
- Un atelier dirigé sur l'informatique pour adultes de 16 ans et plus a lieu au centre communautaire de Sainte-Foy, 990 Place de Ville, le vendredi de 19h30 à 22h30. Pour détails et inscriptions: 657-4232 ou 659-5590.

Prières

Une soirée de prières pour sauvegarder l'intégrité des écoles confessionnelles du Québec avec une célébration eucharistique aura lieu vendredi à 20h, au Montmartre canadien, 1679 chemin Saint-Louis, à Sillery. Pour détails: 843-4036 ou 658-0895.

VENTE DE JANVIER

Achetez tôt pour un meilleur choix!
Jusqu'au 28 janvier, à la fermeture.

UN IMMENSE CHOIX DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR JEUNES ENFANTS!

50%

DE RABAIS!

sur notre gamme complète de survêtements pour enfants! Survêtements de neige, de ski et de marche et nids d'ange. Grand choix de couleurs et de styles. De 0 à 6 ans.



MOITIÉ PRIX!
Norm.: \$22.99 à \$74.99
Seul.: \$11.49 à \$37.49

40%

DE RABAIS!

Gamme complète de linge d'enfants. Des marques connues comme Garanimals, Ruffniks, Carters, etc.



Grand choix de robes, coordonnés, pyjamas, blouses, vêtements de jeux, jupes, chandails. De 0 à 6 ans.

 <p>RABAIS \$25</p> <p>Env. 30" x 54". Fini érable ou blanc.</p> <p>\$99⁸⁸ \$124⁸⁸</p> <p>Lit de bébé Storkcraft</p>	 <p>RABAIS \$20</p> <p>\$97⁹⁹ \$117⁹⁹</p> <p>Poussette Super Nova Perego Pleine de caractéristiques luxueuses.</p>	 <p>RABAIS \$3</p> <p>\$19⁸⁸ \$22⁸⁸</p> <p>Poussette légère Tubes fini chrome. Très avantageuse.</p>	 <p>RABAIS \$5</p> <p>\$44⁹⁹ \$49⁹⁹</p> <p>Chaise haute coloniale Robuste. Fini érable!</p>	 <p>RABAIS \$5</p> <p>\$49⁸⁸ \$54⁸⁸</p> <p>Siège d'auto Safe-T-Ryder En velours, brun ou bleu.</p>
 <p>RABAIS \$15</p> <p>\$144⁹⁹ \$169⁹⁹</p> <p>Poussette-landau Hedstrom 3 dans 1 Se plie et se range dans le coffre de l'auto.</p>	 <p>\$4⁷⁹</p> <p>Couches Pampers Toddler - 24 Pour bébés de 23 livres et plus.</p>		 <p>RABAIS \$5</p> <p>\$14⁹⁹ \$19⁹⁹</p> <p>Trotteur à haut dossier de sécurité Pliable.</p>	

Satisfaction garantie ou argent remis. Prix en vigueur jusqu'au 28 janvier.





ACHETEZ TÔT
ET ÉPARGNEZ!

PLACE LAURIER



C'est au barrage de la Domtar que la passe migratoire permettra aux saumons de remonter la Jacques-Cartier.

Donnacona

La passe migratoire, négociation difficile

par Guy BENJAMIN

DONNACONA — La construction de la passe migratoire à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier risque d'être à nouveau remise à plus tard, si les négociations entre la compagnie Domtar et le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) n'aboutissent pas bientôt.

La passe migratoire, devant permettre aux saumons de remonter la difficulté créée par le barrage de la Domtar à Donnacona, devait être construite à l'automne 1983.

Mais le projet dut retarder, le Comité de restauration de la Jacques-Cartier (CRJC) et la compagnie Domtar ne parvenant pas à signer un protocole d'entente.

Forcé en quelque sorte de s'impliquer dans le dossier, le MLCP soumit un peu avant la période des Fêtes une proposition de règlement à la Domtar.

L'acceptation par la compagnie ou une contre-proposition est attendue dans les jours qui viennent, selon ce que disait, hier matin, M. André Martel, le chef du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune au bureau régional du MLCP.

Lueur d'espoir en fin de journée hier, qui permet de croire à la conclusion d'une entente dans les délais souhaitables.

L'attachée de presse du ministre Guy Chevrette, Mme Mireille Laflour, révélait que la compagnie Domtar fera connaître sa réponse lundi et qu'une rencontre entre les trois parties impliquées dans le dossier est prévue un peu plus tard dans la semaine.

Selon les ingénieurs du CRJC, les travaux doivent débuter au plus tard dans les premiers jours du mois de mars, sinon il faudra remettre le projet à plus tard. Et pour commencer les travaux au début mars, les négociations doivent aboutir d'ici la fin du mois.

Ce qui laisserait un mois au CRJC afin de publier les appels d'offres (deux semaines) prendre le temps de les étudier et d'attribuer le contrat. Ce qui implique que l'entrepreneur devra être prêt à entamer les travaux dans les jours qui suivront l'obtention du contrat.

De l'avis de M. Martel, une entente pourrait survenir assez rapidement si la Domtar ne soumet pas de demande nécessitant l'intervention d'autres ministères.

"Actuellement, la Domtar négocie avec le MLCP et non avec le gouvernement. Si un sujet de négociation dépasse notre juridiction, ça pourrait prolonger les pourparlers". M. Martel affirme que la Domtar recherche une entente à long terme sur la gestion des eaux de même que sur l'accès à la rivière.

À ce sujet, rappelons que la Domtar possède des bandes de terrain sur près de la moitié des rives de la rivière, entre le parc des Laurentides et Donnacona. Une rumeur veut que la compagnie tente de profiter de l'occasion pour vendre au gouvernement ces bandes de terrain donnant accès à la rivière, en retour d'un fort montant d'argent.

Selon les études des biologistes et compte tenu des ensemencements faits depuis 1981, quelques 500 saumons devraient se présenter à compter du printemps

dans l'espoir de remonter la rivière.

Que se passera-t-il s'il n'y a pas de passe migratoire? Selon Jacques Robitaille, du CRJC, la solution temporaire serait de capturer le saumon et de le transporter par camions-citernes jusqu'à Pont-Rouge et là, le remettre à l'eau.

Du saumon dans la Jacques-Cartier, ça veut dire des retombées économiques de \$3 à \$5 millions, si l'on se fie à l'expérience vécue sur la rivière Matane.

Ciments du Saint-Laurent Les employés de bureau avec les Métallos unis

par Gérald OUELLET

Nouvelle accréditation syndicale à l'usine des Ciments du Saint-Laurent, à Beauport. En effet, les 23 employés de bureau et de laboratoire seraient représentés par le syndicat des Métallurgistes unis d'Amérique, section 7708. C'est du moins ce qui a été confirmé hier par M. Jacques Nadeau, directeur général de l'usine et M. Jean-Paul Fortin, président du syndicat des employés.

On sait qu'à la suite d'un surplus d'inventaire et d'une diminution des ventes, la direction de l'usine a procédé le 19 décembre dernier à la mise à pied temporaire de 72 travailleurs. Depuis ce temps, 40 employés ont repris le travail le 9 janvier au secteur de l'entretien et de l'expédition.

Comme l'a indiqué hier au SOLEIL, M. Jacques Nadeau, cette mise à pied a malheureusement touché 10 des employés inclus dans la nouvelle accréditation. Ceci a porté ces employés à croire que la mise à pied était reliée directement à la demande d'accréditation, ce dont se défend bien M. Nadeau.

Les Ciments du Saint-Laurent à Beauport comptent normalement 132 employés, soit 82 syndiqués et 50 non syndiqués.

De plus, 12 employés du secteur de broyage ont repris le travail depuis quelques jours. Ce retour à la production est dû à des ventes supplémentaires qui obligent la compagnie à reprendre sa production plus tôt que prévu.

M. Jean-Paul Fortin, président du syndicat, a déclaré qu'il était

heureux de voir ses collègues de bureau et du laboratoire poser le geste de se syndiquer, ce qui, selon lui, leur permettra d'obtenir les mêmes salaires que la compagnie verse dans ses autres filiales pour un travail similaire.

Enfin, il a été impossible hier de rejoindre M. Clément Lemieux, permanent de la centrale syndicale des Métallurgistes unis d'Amérique, qui s'occupe particulièrement du dossier des nouveaux syndiqués, ce dernier étant à l'extérieur du pays.

Relocalisation coûteuse selon l'Opposition

par Pierre-Paul NOREAU

La réorganisation des services de développement de la ville de Québec dans les quartiers périphériques entraînera des déboursés de \$544,000, alors qu'il devait plutôt être question d'économie et d'accroissement de l'efficacité.

Le conseiller Gilles Gilbert a soutenu cette position lundi soir, lors de la séance du conseil, alors que les élus devaient approuver la relocalisation et le regroupement du service de la voie publique en un seul endroit.

Les quatre représentants de l'opposition se sont objectés à ce que la ville de Québec loue à M. Henri Girard son garage et son terrain pour 5 ans, au coût de \$114,000 annuellement.

À ce coût, la ville paiera à M. Girard un montant équivalent à l'évaluation totale de la bâtisse et du terrain, ce qui est apparu abusif

aux yeux du conseiller Gilbert. "On dirait d'ailleurs que M. Girard a vu venir le coup, puisqu'il s'est débarrassé de ses contrats de neige cette année", concluait-il.

Le maire Jean Pelletier s'est pour sa part dit surpris de l'intervention du représentant de l'opposition, soutenant qu'il valait mieux tenter l'expérience par location plutôt que de construire un garage et d'acquérir un terrain pour une somme globale dépassant \$2 millions.

Aux yeux du premier magistrat, il n'est pas certain que cette relocalisation doive se faire uniquement en un seul point central des districts périphériques de Québec. L'idée de deux pôles n'est pas écartée. La location pour une période temporaire de cinq ans se défend d'autant plus, a expliqué M. Pelletier.

LA GRANDE

PREMIERE

LA PREMIERE VENTE DE L'ANNÉE!

ECONOMISEZ JUSQU'A 60%

LA VILLA DU TAPIS... VOTRE SOLUTION AUX PROBLEMES DE COUURE-PLANCHERS!

TOUTE LA MARCHANDISE EST EN REDUCTION!

Pour la solution à vos problèmes de décoration, pensez à la VILLA DU TAPIS. Pour des conseils dans le choix de vos couvre-planchers, pour un service personnalisé, pour des installations professionnelles et une GARANTIE A VIE sur l'installation... LA VILLA DU TAPIS. Pour avoir la possibilité de choisir entre payer et emporter immédiatement ou faire livrer votre achat... songez à LA VILLA DU TAPIS. LA SOLUTION DE CHOIX!

TAPIS SAXONNY	12⁹⁹
Rég. 18.99 v.c.	SPECIAL v.c.
TAPIS VELOURS	16⁹⁹
Rég. 22.99 v.c.	SPECIAL v.c.
LUXUEUX VELOURS	31⁹⁹
Rég. 37.99 v.c.	SPECIAL v.c.

SUPER-SPECIAL

LUXUEUX SAXONNY
100% nylon, grand choix de couleurs.
Prix régulier 32.99 m.c. SPECIAL **19¹²** m.c. ou **15⁹⁹** v.c.

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS
Habituellement à prix très bas **50% à 60%**

SUPER-SPECIALS
Tapis absorbant, tapis de passage, tapis de salle de bains

SERVICE DE MESURE GRATUIT A DOMICILE

SPECIALS DU BRICOLEUR
Grand choix de styles et couleurs

TAPIS SAXONNY 100% nylon, endos caoutchouté Prix régulier 19,19 m.c.	14³⁴ ou 11⁹⁹
TAPIS BOUCLE 100% nylon, endos caoutchouté Prix régulier 14,34 m.c.	9⁵⁶ ou 7⁹⁹
TAPIS COMMERCIAL 100% polypropylène ou nylon Prix régulier 9,56 m.c.	5⁹⁷ ou 4⁹⁹

PRELARTS
Sans cirage, 100% vinyle, grand choix de motifs, couleurs et qualités.

RABAIS JUSQU'A 60%

à partir de **3⁹⁹** v.c. ou **4⁷⁷** m.c.

LA **VILLA DU TAPIS** INC

"Le service... c'est notre affaire"

1240 boul. Charest ouest Québec 681-0613 (angle Charest et st-Sacrement)

VENTE DE JANVIER

RÉDUCTION JUSQU'A 60%

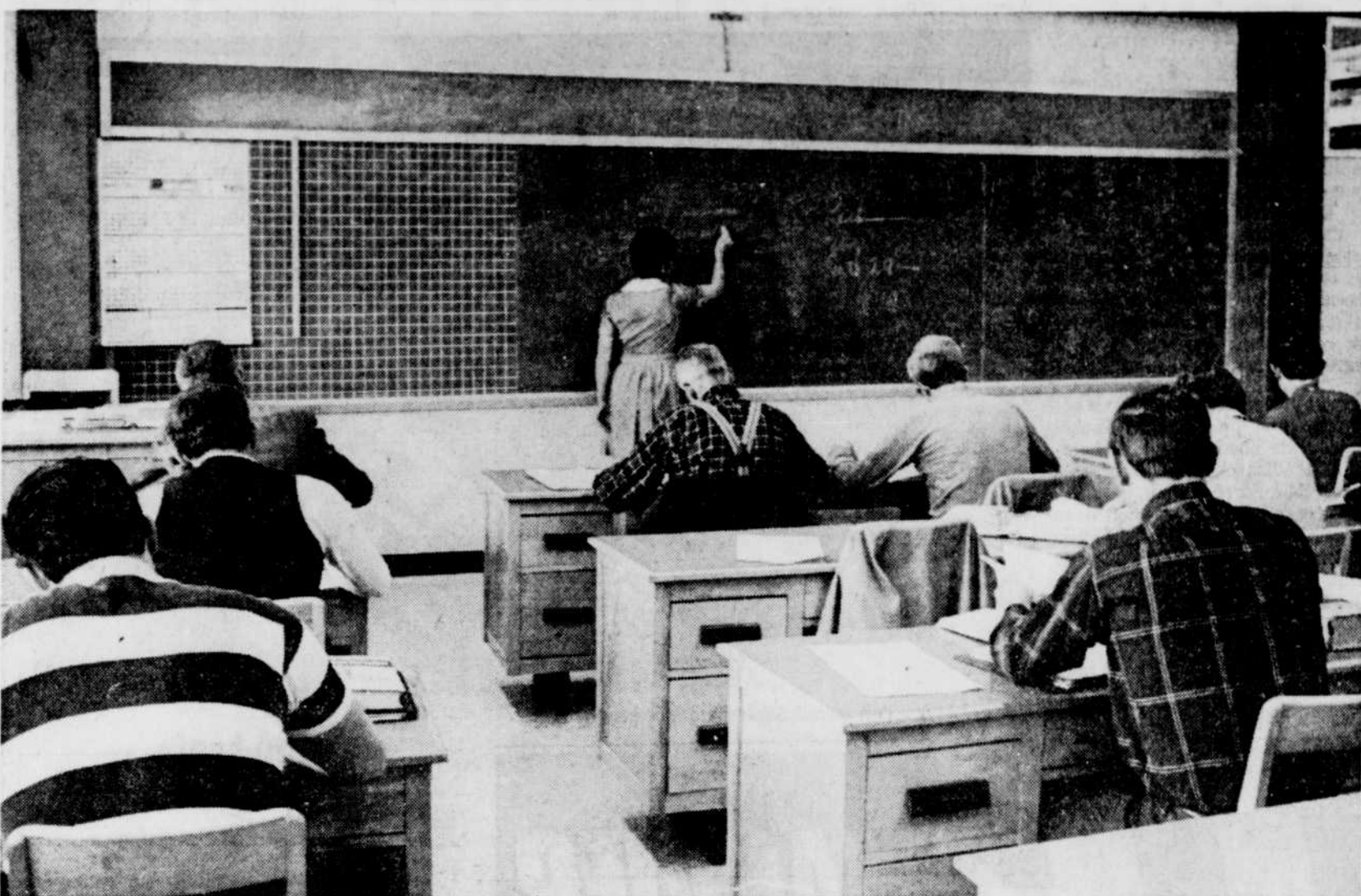
sur presque toute la MARCHANDISE D'HIVER

522-4588

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC

Education aux adultes

Responsabilité de chacun des ministères



Le gouvernement appliquera le rapport Jean, au sujet de l'éducation aux adultes.

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — L'éducation aux adultes sera dorénavant l'affaire de tous les ministères, a décidé le ministre de l'Éducation dans une nouvelle politique qu'il soumettra incessamment au Conseil des ministres.

C'est ce que révélait hier le sous-ministre adjoint André Beaudouin, qui remplaçait le ministre de l'Éducation, Camille Laurin, lors d'une cérémonie d'inauguration à l'Institut de technologie agricole, à La Pocatière. Cette nouvelle politique fait suite aux travaux de la Commission Jean, dont le rapport avait été remis en février 1982, rappelait M. Beaudouin.

"Ça fait longtemps qu'on attend que le Québec fasse son nid dans ce domaine, déclarait-il, il ne manque plus maintenant que l'accord du Conseil des ministres. La nouvelle politique sera régie par deux grandes lignes. Premièrement, nous reconnaissons la responsabilité directe de chacun des ministères dont la clientèle est concernée et deuxièmement, il n'y aura pas de cloisonnement entre le développement social et le développement économique."

Choix de la langue

"Nous souhaitons que de cette façon l'État puisse répondre aux besoins de toutes ses clientèles et dans la langue de chacune d'entre elles", a cru bon d'ajouter le sous-

ministre adjoint. "La mission éducative de l'État ne sera donc plus la seule responsabilité du ministère de l'Éducation."

Le projet est actuellement rendu au Secrétariat général du Conseil exécutif, dernière étape avant sa présentation au Conseil des ministres d'ici quelques jours ou quelques semaines au plus.

Les rôles des actuels intervenants seront donc sensiblement modifiés. Les Commissions de formation professionnelle (CFP) se verront accorder beaucoup plus d'importance, selon M. Beaudouin. Elles deviendront les maîtres d'œuvre des programmes et verront à demander aux institutions scolaires de donner les cours désirés. Plusieurs ministères seront donc touchés, tels le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, ou le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entre autres.

C'est d'ailleurs en inaugurant un nouveau cours pour adultes, destiné aux agriculteurs qui emploient des pesticides, que le sous-ministre adjoint a tracé les lignes de la nouvelle politique en présence de nombreux représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Pour sa part, le directeur de l'Institut de technologie agricole, M. André Vézina, se montrait satisfait de ces perspectives: "Si le ministère a fait son nid, il peut nous considérer comme des oiseaux anxieux qui n'attendent plus que de s'y installer."

Des cours sur l'utilisation des pesticides

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Pour la première fois au Québec, un cours sur l'utilisation rationnelle des pesticides sera offert aux producteurs agricoles de toute la province. Fini le temps des prières...

Ce cours était officiellement lancé hier à La Pocatière par des

représentants des ministères québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et de l'Éducation, à l'Institut de technologie agricole (ITA) de La Pocatière, où il est préparé depuis trois ans. Aucune formation en ce domaine n'était offerte aux producteurs à venir jusqu'à maintenant, malgré l'usage imposant de pesticides en agri-

culture.

Le directeur de l'ITA, M. André Vézina, rappelait qu'il n'en a pas toujours été ainsi: "Voilà 125 ans, il n'existait qu'un moyen de protéger les récoltes, c'était la prière. On chantait une messe pour faire cesser une épidémie. Aujourd'hui, on exauce ces prières. Un cours comme celui-là peut avoir beaucoup

d'impact sur la production végétale au Québec. Il s'est consommé en 1978 jusqu'à 2,100,000 kg de pesticides pour l'agriculture seulement. Plus de la moitié des producteurs s'en servent sur leurs fermes et dans presque la totalité des cas ils n'ont reçu aucune formation pour s'en servir adéquatement. Il était urgent de former les

producteurs, ainsi que tous les vendeurs détaillants de pesticides, pour qui ce cours sera modifié."

Le principal auteur du cours, M. Richard Desrosiers, nous indiquait que la demande existe déjà dans cinq régions: l'Estrie, Québec, Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières et la Gas-

pésie.

Douze enseignants ont déjà été formés pour dispenser le cours, qui dure 35 heures, et selon les résultats obtenus cette année, on verra à augmenter ou non cet effectif. Le Québec est l'une des seules provinces au pays où il n'existait aucune formation pour les utilisateurs de pesticides en agriculture.

Pont-Rouge: le conseil se votera une hausse de salaire

par Guy BENJAMIN

PONT-ROUGE — Les membres du conseil de la municipalité du village de Pont-Rouge se voteront, le 6 février, une augmentation de salaire.

Pour les conseillers, il s'agira d'une hausse de 50 pour 100 alors que le salaire du maire doublera pour atteindre le chiffre de \$5,400.

Le maire Marcel Bédard justifie cette hausse par l'ampleur de la tâche, soit une centaine d'assemblées par année en plus de l'étude de nombreux dossiers "épais comme ça" provenant de plusieurs ministères.

"En se contentant du salaire que nous touchions auparavant, c'est nous qui faisons un cadeau à la municipalité", ajoutait M. Bédard, qui ne craint pas les comparaisons avec les autres municipalités, tant au niveau des services que des salaires des élus.

Lors de l'assemblée du conseil du 9 janvier, un avis de motion a été donné selon lequel un règlement sera adopté le 6 février afin de porter le salaire du maire à \$5,400 et celui des conseillers à \$1,800 soit \$600 d'augmentation.

Aucun contribuable n'assistait à la réunion du 9 janvier et le maire Bédard ne s'attend pas à une grosse opposition, lors de l'assemblée du 6 février.

M. Bédard dit espérer que des salaires un peu plus décents pourront peut-être intéresser un peu plus de gens à s'impliquer dans la politique municipale.

A titre de comparaison, disons que le

maire Guy Denis, à Saint-Marc-des-Carrières (2,800 habitants), touche un sa-

laire de \$4,200, tandis que le maire Richard Corriveau, de Saint-Raymond (3,600 ha-

bitants), gagne \$8,090 par année. A Donnacona (5,731 habitants), le maire

Denis Denis reçoit un salaire de \$7,260, tandis que le maire de Pont-Rouge (3,600 ha-

bitants) touchera \$4,500 à la suite de l'adoption du nouveau règlement.

Pantorama

UN CHOIX... POUR TOUS LES GOÛTS

TOUTE NOTRE COLLECTION DE CORDUROY EN MAGASIN

RABAIS DE

TOUTE NOTRE COLLECTION DE CORDUROY

EN SPÉCIAL

TOUTE NOTRE COLLECTION DE JEANS

VALIDE JUSQU'AU 21 JANVIER 1984

10\$

24⁹⁹

10\$

NOTRE COLLECTION DE JEANS "ROBERTO" pour enfants

20%

de rabais

POUR ELLE ET LUI TOUTE NOTRE COLLECTION DE CHANDAILS, BLOUSES, COTON OUATÉ ET CHEMISES RÉDUITE DE

20% à 50%

Galeries de la Capitale Galeries Canardière Galeries Charlesbourg Place Québec Galeries Chagnon Place Ste-Foy Mail Centre-Ville Place Fleur de Lys

louis carrier meubles inc.

818, Chemin Pintendre, Pintendre (Lévis) 837-8881

Vente ECHANGE

En plus de vous faire bénéficier de prix avantageux jusqu'au 4 février 1984, Louis Carrier Meubles Inc. vous offre une généreuse allocation d'échange sur vos vieux meubles et appareils électriques.

MOBILIER DE SALON

2 pièces, sectionnel, recouvert de tweed beige. Qualité exceptionnelle, juste pour vous...

VENTE ECHANGE 429⁹⁵

MOBILIER DE CUISINE

Table ronde, bois érable spécial, 2 rallonges 20 po incluses et 4 chaises

VENTE ECHANGE 499⁹⁵

CANAPE-LIT

«Hide-bed» avec matelas

Prix spécial à partir de

299⁹⁵

Marques connues: Kroehler, Simmons, Biltmore, Breamore

- Meubles neufs et usagés
- Appareils ménagers
- Choix de pianos

- AUSSI BIEN D'AUTRES AUBAINES EN MAGASIN

VENTE DE JANVIER

Importation
Martin Inc.

GANTS DE CUIR

doublés acrylique
Rég. 32,50\$

Prix de PROMOTION **21 79\$**

Couleurs et quantités limitées
(offre valide jusqu'au 31 janvier 1984)



la différence
qui fait
plaisir!

LES MARCHANDS DE
PLACE QUÉBEC

Scott-Jonction dimanche Concours de motos sur glace

par Paul-Henri DROUIN
SCOTT-JONCTION — Le premier championnat provincial de moto sur glace sera disputé sur le lac de M. Aurélien Roy, à Scott-Jonction, dimanche à compter de 10h.

Une centaine de coureurs y participeront et ce championnat, patronné par le groupe PTP (pompiers à temps partiel) de Scott-Jonction, est sous la surveillance de l'Association canadienne de moto (CMA), a indiqué au SOLEIL le publiciste de l'événement, M. Paul Langevin.
Les classes sont les 250 et 500 cc chez les pros et le senior dont les gagnants se partageront des bourses totalisant \$1.000. Il y aura une classe junior en plus d'une compétition spéciale de trimoto (3x6) avec des concurrents de la région et de l'extérieur.

Au niveau des coureurs, on est assuré de la présence de Michel Mercier, de Thetford-Mines, champion canadien chez les experts de 1978 à 1982, Steve Pouliot, de Charlesbourg, champion canadien dans la classe "expert" sur terre battue en 1982 et Michel Gleary, du New Hampshire, qui termine la saison 1983 avec une deuxième position au championnat national dans la catégorie experts 500 cc. On signale également la présence de Frank Potvin, de Thetford-Mines, Carl Pattoine de Scott-Jonction, et de bien

d'autres coureurs de différentes régions du Québec.

La grande finale permettra à une quinzaine de coureurs d'effectuer 12 tours de piste ce qui promet beaucoup de sensations aux spectateurs. Pour cette première ex-

périence le comité organisateur formé de quelque 200 bénévoles a bon espoir d'accueillir plus de 3.000 personnes, dont les profits de cette journée seront versés en partie au hockey mineur et à la protection et prévention des incendies de Scott-Jonction.

Le prix d'entrée sera de \$3 par personne et les enfants de moins de 12 ans seront admis gratuitement.

La remise des trophées et bourses aux gagnants est prévue pour 17h30 à la salle de l'Auberge de la Chaudière à Scott-Jonction.



Une scène que l'on verra à Scott dimanche prochain.

VENTE DE JANVIER

Achetez tôt pour un meilleur choix!
Jusqu'au 28 janvier, à la fermeture.

UN IMMENSE CHOIX DE VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES POUR JEUNES ENFANTS!

50% DE RABAIS

sur notre gamme complète de survêtements pour enfants! Survêtements de neige, de ski et de marche et nids d'ange. Grand choix de couleurs et de styles. De 0 à 6 ans.

MOITIÉ PRIX!
Norm.: \$22.99 à \$74.99
Seul.: \$11.49 à \$37.49

40% DE RABAIS!

Gamme complète de linge d'enfants. Des marques connues comme Garanimals, Ruffniks, Carters, etc.

Grand choix de robes, coordonnés, pyjamas, blouses, vêtements de jeux, jupes, chandails. De 0 à 6 ans.

<p>RABAIS \$25</p> <p>Env. 30" x 54". Fini érable ou blanc.</p> <p>Lit de bébé Storkcraft \$99.88 \$124.88</p>	<p>RABAIS \$20</p> <p>Poussette Super Nova Perego Pleine de caractéristiques luxueuses.</p> <p>\$97.99 \$117.99</p>	<p>RABAIS \$3</p> <p>Poussette légère Tubes fini chrome. Très avantageuse.</p> <p>\$19.88 \$22.88</p>	<p>RABAIS \$5</p> <p>Chaise haute coloniale Robuste. Fini érable!</p> <p>\$44.99 \$49.99</p>	<p>RABAIS \$5</p> <p>Siège d'auto Safe-T-Ryder En velours, brun ou bleu.</p> <p>Dorel \$49.88 \$54.88</p>
<p>RABAIS \$15</p> <p>Poussette-landau Hedstrom 3 dans 1 Se plie et se range dans le coffre de l'auto.</p> <p>\$144.99 \$169.99</p>	<p>RABAIS \$5</p> <p>Trotteur à haut dossier de sécurité Pliable.</p> <p>\$14.99 \$19.99</p>	<p>Couches Pampers Toddler - 24 Pour bébés de 23 livres et plus.</p> <p>\$4.79</p>		

Satisfaction garantie ou argent remis.

Prix en vigueur jusqu'au 28 janvier.

toyville
Le géant du jouet.



ACHETEZ TÔT ET ÉPARGNEZ!

PLACE LAURIER

en bref

GASPE

Radio-Québec — Quatre nouvelles stations émettrices de Radio-Québec pour la région de la Gaspésie seront inaugurées en fin de semaine par le ministre des Communications, M. Jean-François Bertrand. Ces événements se tiendront en présence du président du comité régional de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine, François Pelletier, et du président-directeur général de la Société de radio-télévision du Québec, Jacques Girard. L'inauguration de ces quatre nouvelles stations émettrices se déroulera aux endroits suivants: Gaspé: le 19 janvier à 20h en la salle de réception du motel Adams pour CIVK-TV-3 canal 35 (Gaspé). Chandler: le 20 janvier à 10h30 au restaurant Le Sieur de Pabos, à Chandler ouest, pour CIVK-TV canal 32 (Gascons) et CIVK-TV canal 40 (Percé). Saint-Omer: le 20 janvier à 17h à l'OTJ de Saint-Omer pour CIVK-TV-1 canal 15 (Carleton).

MONTMAGNY

Nage synchronisée — Le club de nage synchronisée de Montmagny sera hôte de la première compétition régionale de la saison. La compétition regroupera plus de 50 nageuses des clubs de Synchro-Elite, Charlesbourg, JAO, Bellevue et Sainte-Foy. Des participantes, de tous les groupes d'âge, doivent exécuter une série de quatre figures imposées. Cette compétition marque une initiative sur la part de l'Association régionale de nage synchronisée de Québec (ARNSQ) de promouvoir une plus grande participation inter-club. Avec plus d'inter-action entre les nageuses de la région, l'association régionale s'attend à normaliser le sport au niveau régional, et à augmenter le nombre de participantes régionales à des compétitions provinciales et nationales. La compétition se déroulera dimanche prochain à 11h à la polyvalente Louis-Jacques Casault, à Montmagny. L'entrée est gratuite.

BOIS-FRANCS

Colloque — L'Association des éleveurs progressifs de bétail du comté de Mégantic tiendra un colloque sur l'avenir de la ferme familiale le 24 janvier à Sainte-Sophie, à la salle "La Grange". L'événement coïncidera avec la cinquième réunion annuelle de l'organisme qui compte 225 membres dans la région de Plessisville et dont la plupart sont des producteurs laitiers. Trois personnes-ressources ont été invitées. M. Bruno Marien, directeur du service des études et de la recherche à la Fédération de l'UPA, traitera de l'évolution de la structure de la ferme. Mme Suzanne Dion, conseillère pédagogique et collaboratrice au périodique "La Terre de Chez-Nous", abordera l'avenir de la femme en agriculture. Un représentant de la Fédération de l'UPA de Québec, M. Jacques Brisson, fera le point sur l'avenir de la relève agricole. La réunion des éleveurs commencera à 10h. Le colloque suivra à 13h.

SAINT-GEORGES

Ambassadeurs sportifs beaucerons — Le Gala du mérite sportif beauceron qui se tiendra le 28 de ce mois, à l'auditorium du séminaire de Saint-Georges, soulignera d'une façon particulière les performances de sept athlètes beaucerons qui se sont particulièrement distingués au cours de la dernière année à l'extérieur de la région. Il s'agit de Denise Thivierge en arts martiaux, Jacinthe Pouliot en badminton, Robin Fecteau en football, Richard Bolduc en hockey majeur, Robert Beaulier en natation, Lucien Rodrigue en tennis et Richard Dallaire en volleyball. Ces athlètes accéderont au titre de "Ambassadeur sportif beauceron" mention décernée pour la première fois cette année aux athlètes beaucerons qui performant à l'extérieur de la Beauce.



C'est au barrage de la Domtar que la passe migratoire permettra aux saumons de remonter la Jacques-Cartier.

Donnacona La passe migratoire, négociation difficile

par Guy BENJAMIN

DONNACONA — La construction de la passe migratoire à l'embouchure de la rivière Jacques-Cartier risque d'être à nouveau remise à plus tard, si les négociations entre la compagnie Domtar et le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) n'aboutissent pas bientôt.

La passe migratoire, devant permettre aux saumons de surmonter la difficulté créée par le barrage de la Domtar à Donnacona, devait être construite à l'automne 1983.

Mais le projet dut retarder, le Comité de restauration de la Jacques-Cartier (CRJC) et la compagnie Domtar ne parvenant pas à signer un protocole d'entente.

Forcé en quelque sorte de s'impliquer dans le dossier, le MLCP soumit un peu avant la période des Fêtes une proposition de règlement à la Domtar.

L'acceptation par la compagnie où une contre-proposition est attendue dans les jours qui viennent, selon ce que disait, hier matin, M. André Martel, le chef du Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune au bureau régional du MLCP.

Lueur d'espoir en fin de journée hier, qui permet de croire à la conclusion d'une entente dans les délais souhaitables.

L'attachée de presse du ministre Guy Chevrette, Mme Mireille Lafleur, révélait que la compagnie Domtar fera connaître sa réponse lundi et qu'une rencontre entre les trois parties impliquées dans le dossier est prévue un peu plus tard dans la semaine.

Selon les ingénieurs du CRJC, les travaux doivent débuter au mois tard dans les premiers jours du mois de mars, sinon il faudra remettre le projet à plus tard. Et pour commencer les travaux au début mars, les négociations doivent aboutir d'ici la fin du mois.

Ce qui laisserait un mois au CRJC afin de publier les appels d'offres (deux semaines) prendre le temps de les étudier et d'attribuer le contrat. Ce qui implique que l'entrepreneur devra être prêt à entamer les travaux dans les jours qui suivront l'obtention du contrat.

De l'avis de M. Martel, une entente pourrait survenir assez rapidement si la Domtar ne soumet pas de demande nécessitant l'intervention d'autres ministères.

"Actuellement, la Domtar négocie avec le MLCP et non avec le gouvernement. Si un sujet de négociation déborde notre juridiction, ça pourrait prolonger les pourparlers". M. Martel affirme que la Domtar recherche une entente à long terme sur la gestion des eaux de même que sur l'accès à la rivière.

A ce sujet, rappelons que la Domtar possède des bandes de terrain sur près de la moitié des rives de la rivière, entre le parc des Laurentides et Donnacona. Une rumeur veut que la compagnie tente de profiter de l'occasion pour vendre au gouvernement ces bandes de terrain donnant accès à la rivière, en retour d'un fort montant d'argent.

Selon les études des biologistes et compte tenu des ensemencements faits depuis 1981, quelques 500 saumons devraient se

présenter à compter du printemps dans l'espoir de remonter la rivière.

Que se passera-t-il s'il n'y a pas de passe migratoire? Selon Jacques Robitaille, du CRJC, la solution temporaire serait de capturer le saumon et de le transporter par camions-citernes jusqu'à Pont-Rouge et là, le remettre à l'eau.

Du saumon dans la Jacques-Cartier, ça veut dire des retombées économiques de \$3 à \$5 millions, si l'on se fie à l'expérience vécue sur la rivière Matane.

Ouverture à l'année Thetford-Mines aura un aéroport amélioré

THETFORD-MINES — La piste en asphalte de l'aéroport municipal de Thetford-Mines sera élargie de 30 à 75 pieds dès le printemps.

Le coût des travaux sera défrayé en entier par le gouvernement fédéral par le truchement d'une subvention de \$218,816 dont l'attribution a été annoncée par le député de Frontenac, M. Léopold Coriveau.

Ce montant inclut également le coût des travaux d'agrandissement et de pavage des aires de stationnement et de l'amélioration des voies d'accès.

Construit en 1972, l'aéroport est exploité par l'Aéro Club Inc. dont le président est M. Daniel Harton, en vertu d'un bail de location de \$1 par année.

Lors d'une conférence de presse, hier, M. Harton a fait remarquer que son groupe aurait besoin de nouvelles subventions pour reconstruire l'aérogare et allonger de 500 pieds la piste actuelle de 3,000 pieds, afin de permettre à des appareils plus gros, des Hercules par exemple, d'y atterrir.

Ouvert à l'année

Dorénavant, et ce depuis lundi, l'aéroport est ouvert à l'année longue. Le nouveau maire Marc Bergeron a révélé que le conseil municipal avait accepté d'accorder une subvention de \$4,000 à l'Aéro Club pour l'aider à défrayer le coût de grattage de la piste et de déneigement des aires de stationnement et des voies d'accès. Le service de la restauration a été confié à un nouveau concessionnaire et est offert à partir de

10h le matin jusqu'à la fermeture à minuit.

Conseil plus réceptif

La relance de l'aéroport survient peu de temps après l'élection d'un nouveau maire et de quatre nouveaux conseillers.

C'est un secret de polichinelle que l'administration de l'ex-maire Maurice Côté ne fut guère réceptive des demandes de l'Aéro Club. Pour sa part, le nouveau maire Bergeron a déclaré qu'il sera plus ouvert parce que, selon lui, la région a besoin d'un aéroport tant pour son développement économique, touristique que récréatif.

L'Aéro Club qui compte 115

membres, offrira des nouveaux cours de pilotage en février. Sept avions légers sont disponibles.

L'organisme entreprendra bientôt une campagne de sensibilisation auprès des commerçants et industriels de la région pour les inviter à utiliser davantage l'aéroport dans leurs relations commerciales et touristiques.

Il en a coûté jusqu'à présent \$413,373 pour aménager l'aéroport de Thetford. Les gouvernements fédéral et provincial ont versé en subventions respectivement \$220,470 et \$37,000 tandis que la municipalité a investi \$132,000 et accordé \$32,500 en subventions. L'Aéro Club a dépensé \$24,000 pour l'aérogare.

Manoeuvres militaires

La population des comtés de Montmagny, Bellechasse et Dorchester accueillera les militaires de la 5e Brigade de Valcartier du 21 au 28 janvier 1984, pour leurs grandes manoeuvres d'hiver. Le rendez-vous aura lieu à Saint-Magloire, à 9h45, mardi le 24 janvier.

Le samedi, 21 janvier, des militaires déneigeront les routes qu'emprunteront environ 800 véhicules militaires le lendemain, soit le dimanche 22 janvier. Le convoi militaire partira de Valcartier, pour se déployer dans le secteur de l'exercice. L'exercice lui-même, appelé "Nez Rouge", aura lieu du 23 au 27 janvier inclusivement. Le but est de permettre aux militaires québécois de pratiquer leur rôle de défense du Canada et de l'Alliance atlantique. L'effectif global de cet exercice

comprendra au maximum 3,150 militaires.

Comme à chaque année, des visiteurs de marque viendront observer les manoeuvres. Parmi les visiteurs attendus à cet exercice d'envergure, il y aura un groupe de militaires de la République populaire de Chine. Le samedi 28 janvier, de 10h à 14h, des démonstrations de matériel militaire utilisé lors de l'exercice auront lieu dans les villages environnants. Pendant ces démonstrations, un goûter incluant des rations militaires sera servi sur place. Ainsi, les gens pourront se rendre soit à Armagh, Daquam, Saint-Camille de Bellechasse, Saint-Euphémie, Saint-Fabien, Saint-Magloire, Saint-Paul de Montmagny et Saint-Philémon.

Six mois de prison

Trouvé coupable d'avoir incendié une maison, Philippe Dastous, âgé de 24 ans, de Saint-Eusèbe de Rivière-du-Loup, a été condamné à six mois de prison par le juge Jean-Paul Bérubé au palais de justice de Rivière-du-Loup. Une probation de trois ans lui a de plus été imposée. Le procès avait eu lieu en sep-

tembre et le juge Bérubé avait exigé un rapport présentiel. Me André Rompré représentait la Couronne dans cette cause. L'incendie avait eu lieu le 27 septembre 1981 à Saint-Eusèbe. La maison de M. Patrice Paquet avait subi des dommages estimés à \$28,000.

LA GRANDE

PREMIERE

LA PREMIERE VENTE DE L'ANNÉE!

ECONOMISEZ JUSQU'À 60%

LA VILLA DU TAPIS... VOTRE SOLUTION AUX PROBLEMES DE COUVRE-PLANCHERS!

TOUTE LA MARCHANDISE EST EN REDUCTION!

Pour la solution à vos problèmes de décoration, pensez à la VILLA DU TAPIS. Pour des conseils dans le choix de vos couvre-planchers, pour un service personnalisé, pour des installations professionnelles et une GARANTIE A VIE sur l'installation... LA VILLA DU TAPIS. Pour avoir la possibilité de choisir entre payer et emporter immédiatement ou faire livrer votre achat... songez à LA VILLA DU TAPIS. LA SOLUTION DE CHOIX!

TAPIS SAXONNY	12⁹⁹
Rég. 18.99 v.c.	SPECIAL v.c.
TAPIS VELOURS	16⁹⁹
Rég. 22.99 v.c.	SPECIAL v.c.
LUXUEUX VELOURS	31⁹⁹
Rég. 37.99 v.c.	SPECIAL v.c.

SUPER-SPECIAL

LUXUEUX SAXONNY
100% nylon, grand choix de couleurs.
Prix régulier 32.99 m.c. SPECIAL 19¹² m.c. ou 15⁹⁹ v.c.

BALANCE DE ROULEAUX DE TAPIS ET PRELARTS
Habituellement à prix très bas

RABAIS DE 50% à 60%

SUPER-SPECIALS
Tapis absorbant, tapis de passage, tapis de salle de bains

SERVICE DE MESURE GRATUIT A DOMICILE

LA SOLUTION POUR LE CHOIX LE SERVICE LA QUALITE LES PRIX

SPECIALS DU BRICOLEUR Grand choix de styles et couleurs	
TAPIS SAXONNY 100% nylon, endos caoutchouté Prix régulier 19,19 m.c.	14 ³⁴ m.c. ou 11 ⁹⁹ v.c.
TAPIS BOUCLE 100% nylon, endos caoutchouté Prix régulier 14,34 m.c.	9 ⁵⁶ m.c. ou 7 ⁹⁹ v.c.
TAPIS COMMERCIAL 100% polypropylène ou nylon Prix régulier 9,56 m.c.	5 ⁹⁷ m.c. ou 4 ⁹⁹ v.c.

PRELARTS
Sans cirage, 100% vinyle, grand choix de motifs, couleurs et qualités.

RABAIS JUSQU'À 60%

à partir de **3⁹⁹** v.c. ou **4⁷⁷** m.c.

LA VILLA DU TAPIS inc

1240 boul. Charest ouest Québec 681-0613 (angle Charest et st-Sacrement)

VENTE DE JANVIER

RÉDUCTION JUSQU'À 60% sur presque toute la MARCHANDISE D'HIVER

522-4588

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC



Martine BERNIER

21 ans et déjà chef de police

par Norman DELISLE
 SAINT-PROSPER-DE-DORCHESTER (PC) — Une fille de 21 ans à la direction de la police municipale, voilà un record canadien et probablement mondial à inscrire au palmarès de la petite municipalité de Saint-Prospér-de-Dorchester, sise à 130 km au sud de Québec et à 20 km de Saint-Georges de Beauce.

En effet, depuis août 1982, c'est une jeune diplômée de l'école de police de Nicolet, Martine Bernier, qui assume la responsabilité de l'ordre public dans cette municipalité de 3,800 habitants.

Bien sûr, c'est moins difficile que de diriger un groupe de la Sûreté du Québec: il n'y a que cinq policiers municipaux à Saint-Prospér, tous à temps partiel.

De plus, le village n'a rien de commun avec la ville de Chicago des années 20, où Al Capone et ses complices répandaient la terreur.

"Ici c'est très tranquille", reconnaît la chef de police Bernier lors d'une entrevue.

Toutefois, avec une population qui augmente graduellement, Saint-Prospér va atteindre les 5,000 habitants et aura alors l'obligation légale de se doter de policiers municipaux à temps plein.

"Je travaille surtout à mettre en place les structures pour l'avenir", précise Martine.

Depuis qu'elle est en poste, les agents municipaux de Saint-Prospér sont devenus plus "professionnels": nouveaux uniformes, rédaction de rapports à la suite de plaintes.

Lire page A-2, POLICE

C'EST L'HIVER, COMMENT FAIRE POUR BIEN SE PROTÉGER DE SA RIGUEUR ?

• Pages C-1 et C-3



Le Soleil, Roland Marcoux

Au cœur du vieux Ste-Foy
Le Domaine
 François de Laval
 CONDOMINIUMS
 658-1659

LE SOLEIL

88e année, no 19
 80 pages 6 cahiers

QUÉBEC, MERCREDI 18 JANVIER 1984

• Livraison à domicile (6 jours) 2,10\$
 Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 35c

Locataires: négociez ou allez à la Régie

par Vianney DUCHESNE

L'établissement d'un taux moyen d'augmentation des loyers mêle les cartes et risque beaucoup plus de contrer le marché normal de l'offre et de la demande que de favoriser une entente harmonieuse. En tout cas, c'est ce qui se dégage des propos tenus au SOLEIL par certains des intervenants du milieu, suite à la décision de l'Association des propriétaires d'immeubles du Québec de suggérer un taux moyen d'augmentation de 10 pour 100 en 1984. Ce groupe réunit surtout des propriétaires de Montréal.

Au Groupement des locataires du Québec métropolitain, M. Jocelyn Bluteau a soutenu que le fait que deux groupes de propriétaires expriment des vues opposées permet de se poser des questions sur leur argumentation. D'autre part, son association ne veut pas soulever une guerre de chiffres. On préfère attendre pour voir quelle sera, dans les faits, l'attitude plus conciliante exprimée par la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec.

D'autant plus que la menace

de la liste noire demeure toujours omniprésente, selon lui. Il a déclaré que c'est là un moyen pour intimider les locataires puisqu'ils n'ont pas beaucoup de moyens pour s'en défendre.

Dans un autre ordre d'idées, le porte-parole des locataires a affirmé que le logement est un droit pour tous et que par conséquent au Groupement des locataires du Québec métropolitain on conteste le fait d'en faire commerce. En ce sens, une coalition provinciale entend mener une bataille, au cours de l'année, pour obtenir un réel contrôle universel des loyers, l'abolition des listes noires et la prise en considération des sommes dépeçées par le locataire pour son logement.

On se rappellera que la semaine dernière la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (membres concentrés dans les régions de Québec, Mauricie et Saguenay — Lac-Saint-Jean surtout) a décidé pour sa part de ne pas établir de taux moyen après l'avoir fait durant trois ans. Le président de l'organisme, M. François-Xavier Simard, a déclaré au SOLEIL que décréter un taux est en quelque sorte un geste arbitraire qui ris-

que fort de polariser les positions, ce qui ne donne pas place au jeu du marché. En tout cas, c'est ce qu'on retire de l'expérience.

L'association a donc préféré, cette année, donner à ses membres toute l'information nécessaire pour aller négocier eux-mêmes, avec leurs locataires, les augmentations qu'ils peuvent justifier. Il s'agit là d'une attitude qui fait partie d'un ensemble de démarches que le groupe entend faire au cours de l'année pour revaloriser l'art de vivre dans un logement locatif comparativement à un autre mode de tenure, d'expliquer M. Simard. Il a ajouté cependant qu'un taux de 10 pour 100 peut être vrai en théorie, mais qu'il est difficile de lui donner une application universelle.

A la Régie du logement, la directrice des communications, Mme Monique Gougeon, a souligné au SOLEIL que l'organisme gouvernemental a toujours été contre l'établissement d'un taux fixe; on favorise une augmentation justifiée par le propriétaire. On doit s'attendre, cette année, à ce que les augmentations ne soient pas su-

Lire page A-2, RÉGIE



Le Soleil, René St-Pierre

Harry Sinden: Hunter poignarde dans le dos

• Page D-1

sommaire

Annonces classées	F-9 à F-14
Arts et spectacles	F-6 à F-8
Bandes dessinées	F-13
Bridge	F-14
Carrières et professions	E-6
Consommation	C-1 à C-8
Décès	F-15
Economie-finance	F-1 à F-5
Editorial	A-14
Feuilleton	F-8
Hier et aujourd'hui	B-8
Horoscope	F-13
Information régionale	
B-1 à B-3	
D-12 à E-7	
Monde	D-12 à E-7
Mot mystère	F-13
Mots croisés	F-13
Où aller à Québec	F-8
Page documentaire	A-13
Patron	F-11
Sport	D-1 à D-10
Télévision	F-6
Votre page	A-15



Généralement ensoleillé. Maximum de -10 à -12. Demain, neige. • Détails, page F-9

Les décrocheurs: l'école a ses torts

par Anne-Marie VOISARD

Les décrocheurs ne sont pas tous nécessairement des paresseux qui reculent devant le premier effort. L'école aussi a ses torts. Si elle se donnait le mal de mieux s'adapter aux besoins des jeunes, ceux en particulier qui viennent des milieux populaires, probablement que le problème de l'abandon scolaire perdrait de son acuité.

C'est ce que pensent en tout cas les jeunes de la Maison Saint-Jean-Baptiste, à Québec. A 17 ans, André Boudreau a déjà décroché trois fois, sans jamais réussir à terminer son secondaire III. Aujourd'hui, il est livreur dans une épicerie, à \$2 l'heure.

Son rêve? Retourner à l'école pour y décrocher un certificat de secondaire V, ce qui le rendrait admissible au bon d'emploi.

Des dizaines

Ils sont des dizaines, comme André, à vivre sans espoir. Certains, à 12, 13 ou 14 ans, sont même trop jeunes encore pour être vraiment conscients de ce qui les attend. La Maison des jeunes, qui défend leurs intérêts, souhaite la création d'une école de quartier qui serait plus attentive à leurs préoccupations. Elle voudrait aussi qu'on réintroduise la 7e année au bénéfice des élèves qui ne sont pas suffisamment armés pour s'engager

dans l'aventure du secondaire. Cette classe de la dernière chance existe à Vanier. Les jeunes de Saint-Jean-Baptiste ont perdu la leur, il y a deux ans, dans la vague des coupures budgétaires.

Depuis ses débuts, en 1976, la Maison Saint-Jean-Baptiste s'applique à stimuler le goût d'apprendre chez les jeunes. Elle a trouvé une alliée précieuse dans la direction du pavillon Saint-Jean-Baptiste (enseignement technique de niveau

Lire page A-2, ÉCOLE

• Autre texte page D-12



Le Soleil, Jacques Deschênes

Line Desjardins, menacée d'expulsion par le centre Jacques-Marquette.

Baisse du nombre des faillites 37% d'entre elles sont au Québec

• Page F-1

Numéro 4

LE BOUFFÉ PRIX

QUELQUES-UNS DE NOS PRIX EXCEPTIONNELS EN PAGE D-16



POLICE

(Suite de la première page)

augmentation du budget municipal pour la sécurité, etc.

C'est un peu par hasard que Martine Bernier est devenue chef de police de Saint-Prospère, en août 1982. Le poste était devenu vacant et deux critères étaient mis de l'avant pour embaucher un remplaçant: les candidats devaient avoir reçu une formation adéquate et être préférablement des citoyens du patelin. Une seule personne remplissait les conditions et c'est elle qui a décroché le poste...

Elle dirige quatre subalternes, tous des mâles. En dépit de préjugés sexistes encore forts, l'adaptation a été facile, reconnaît-elle, "d'autant plus que tous les policiers de Saint-Prospère sont à temps partiel". Comme dans toutes les petites municipalités, les policiers vaquent à d'autres occupations et leur mandat de garder l'ordre ne couvre que quelques heures par semaine.

Il s'agit principalement de surveillance lors de manifestations publiques comme la Fête nationale du 24 juin ou l'exposition agricole régionale annuelle, en septembre, organisée par la Chambre de commerce.

La police municipale veille aussi de façon générale à l'ordre au centre culturel, à l'aréna local et sur les terrains de stationnement environnants.

"Lorsqu'un dossier devient sérieux et nécessite une enquête d'envergure, c'est la Sûreté du Québec qui s'en occupe", admet Martine Bernier.

La chef de police est naturellement impliquée dans le plan d'urgence que la Protection civile du Québec prépare pour chaque municipalité en cas de désastre ma-

jeur. Ce sont les autorités locales qui sont alors responsables de l'application du plan d'urgence.

Malgré tout, le climat de la ville est à ce point calme que la chef de police ne porte jamais son pistolet lorsqu'elle est en fonction.

"Tout au plus, je traîne une petite garette. C'est pourquoi les jeunes qui me voient et me connaissent pensent souvent que je ne suis pas un vrai policier et ils m'agacent. Ils n'agiraient probablement pas comme cela devant un homme.

"Par contre, le contact est plus facile avec les jeunes, particulièrement quand vient le temps de les sensibiliser à un problème."

Diplômée infirmière

Comme ses fonctions lui laissent beaucoup de temps, la chef de police de Saint-Prospère poursuit des études en techniques infirmières au cégep de Saint-Georges de Beauce, situé à 20 km.

Elle n'a pas encore tranché si elle allait poursuivre une carrière policière ou si elle deviendrait infirmière.

"Il y a trop de cégeps qui donnent le cours de techniques policières, affirme-t-elle. Comme conséquence, il y avait cette année plus de 1,500 diplômés qui n'ont pas obtenu d'emploi. Si j'avais la chance d'entrer à la Sûreté du Québec, j'en profiterais. Mais très peu ont cette chance."

Martine est bien consciente que son expérience à la tête d'un corps de police municipal pourrait s'avérer un atout précieux si jamais un poste s'ouvrait à la Sûreté du Québec où à la sûreté municipale d'une ville plus importante.

ÉCOLE

(Suite de la première page)

secondaire). Des jeunes ont réussi à persévérer parce que l'école, bien ancrée dans le milieu, les a convaincus de l'importance d'apprendre un métier. Incapables maintenant d'obtenir une carte d'apprenti, ces mêmes jeunes ont l'impression d'avoir été bernés. Pour eux, comme pour tous les autres, c'est le bien-être social à \$151 par mois.

Le centre Jacques-Marquette pour décrocheurs, sur lequel on avait beaucoup mis, est-il en train à son tour de décevoir les jeunes? L'ouverture en septembre de ces classes accessibles aux 18 ans et plus, était la réponse à un vœu depuis longtemps exprimé par la Maison des jeunes. Voilà aujourd'hui que Line Desjardins, qui fut l'une des premières à se battre pour l'obtention de conditions de vie dé-

centes, est menacée de renvoi par la direction de l'école. Yvon Leclerc, attaché politique du ministre de l'Éducation, Camille Laurin, ne veut plus entendre parler de cette "tête forte". D'autres élèves, jugés "négatifs", se sont fait signifier également qu'ils étaient sur le bord de la porte.

Lundi, les représentants de la Maison des jeunes ont porté ces faits à la connaissance de l'attachée politique du premier ministre René Lévesque, Mme Line-Sylvie Perron, de la directrice générale du Secrétariat à la jeunesse, Mme Danièle L. Bouchard, et de M. Guy Rousset, du service de liaison avec les organismes. Tous trois ont paru surpris. Ils ont promis d'intervenir auprès du cabinet du ministre de l'Éducation, Camille Laurin, pour éviter ces expulsions.

Du côté de la Maison Saint-Jean-Baptiste, il est clair, par ailleurs, que les pressions vont se poursuivre. Les jeunes ont besoin de manger et de se loger. Ce n'est pas avec l'aide sociale, même doublée, qu'ils vont pouvoir y arriver. Ils évaluent le minimum vital à \$500 par mois.

RÉGIE

(Suite de la première page)

périures à celles de l'an dernier, selon elle, alors que le tribunal a accordé des augmentations moyennes entre 7 et 9 pour 100. Ce taux peut être influencé par des travaux importants à l'immeuble ou encore si le chauffage est fourni. Et, de toute façon, a-t-elle ajouté, en bout de piste c'est au locataire de décider si l'augmentation demandée est justifiée ou non.



Michael Jackson et Brooke Shields

American Music Award

Michael Jackson rafle les honneurs

LOS ANGELES (AP) — Le chanteur Michael Jackson a rafé les honneurs hier soir en remportant huit prix de l'American Music Award, dont ceux décernés au meilleur chanteur à la fois dans les catégories pop et soul.

De plus son microsillon "Thriller" qui pulvérise les records de vente a remporté le prix du meilleur disque pop et soul. Son 45 tours "Billie Jean" a été choisi comme meilleur 45 tours pop et "Beat It" s'est mérité les prix du meilleur vidéo soul et pop.

Jackson a également reçu un prix spécial du mérite à la 11e remise annuelle des American Music Awards, le sondage annuel de l'opinion publique par l'industrie américaine du disque.

Kenny Rogers et Dolly Parton ont partagé le prix du meilleur 45 tours country pour leur duo "Islands In The Stream". Il s'agit d'un 13e American Music Award pour Kenny Rogers et d'un deuxième

pour Mme Parton.

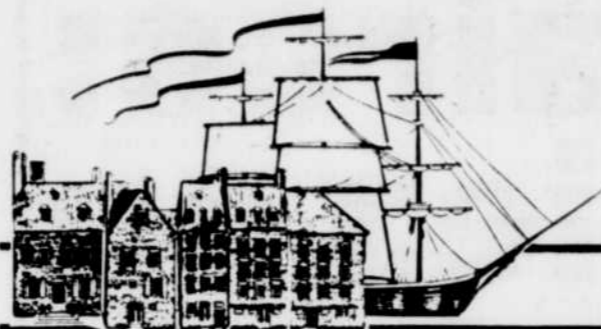
Barbara Mandrell a été élue meilleure chanteuse country et Pat Benatar a été nommée une deuxième fois meilleure chanteuse pop. Pour la deuxième année consécutive Dary Hall and John Oates ont été élus meilleur groupe pop.

Alabama a été nommé meilleur groupe country et Gladys Knight and The Pips a remporté le prix pour le meilleur groupe soul.

Malgré que la soirée ait été pratiquement consacrée à Jackson du début à la fin, la chanson "Billie Jean" n'a pas été choisie dans la catégorie du meilleur 45 tours soul, c'est le chanteur Lionel Richie qui a remporté le prix avec sa chanson "All Night Long".

"Incroyable" a déclaré Lionel Richie visiblement surpris. "Vous m'avez pris au dépourvu ce soir".

Jackson s'est mérité la semaine dernière 12 nominations pour les Grammy créant par le fait même un précédent.



au trente-et-un pour homme

des valeurs exceptionnelles

pour une Super

VENTE de JANVIER



parkas duvet et plumes

rég. 160.00 **99.95**

chauds parkas en popeline de coton, entredoublés duvet et plumes. choix de gris ou beige dans le lot. 36 à 44.



pulls pure laine **19.95**

rég. jusqu'à 65.00

grand choix de pulls et vestes sans manches, unis, motifs jacquards, torsades. couleurs et grandeurs assorties.



chemises simons **15.99**

rég. 22.95

chemises 65% polyester, 35% coton. coupe régulière, coutures doubles, poche poitrine. bleu, gris, taupe. 14 1/2 à 16 1/2. manches 32-33-34.

blousons de ski

rég. 80.00 **49.95**

blousons en chintz polyester et coton matelassé. couleurs et grandeurs p.m.g. assorties.

VENTE DE JANVIER

Montres Birks jusqu'à 50%

Bijoux mode en spécial à partir de 2.49\$ à 25\$

Cristal 20%

Ensemble à Cocktail spécial 9.95\$ rég. 25\$

Ensemble de Bar spécial 9.97\$ rég. 18.95\$

Mesureurs à boisson spécial 7.50\$ rég. 15\$

Sous-verres Pimpernel spécial 5.30\$ rég. 7.95\$

Toute vente finale

BIRKS
JOAILLIERS

LES MARCHANDS DE
PLACE QUÉBEC

la maison
simons
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

Depuis 4 ans sans électricité

MONTREAL (PC) — Parce qu'elle doit \$2,000 à Hydro-Québec, une femme de Longueuil vit depuis près de quatre ans privée d'électricité.

"Ça fait plus de quatre ans, monsieur, qu'Hydro m'a coupé l'électricité et c'est avec des lampes à l'huile que je m'éclaire." Jacqueline Rainville, âgée de 60 ans, ne vit pas recluse dans une forêt tel un ermite, mais dans un quartier urbain à Longueuil.

Un poêle à gaz lui procure suffisamment de chauffage pour éviter de porter une tuque et des mitaines dans la maison.

Dans sa livraison d'hier, le Journal de Montréal dit qu'Hydro-Québec affirme qu'une dette, qui grimpe maintenant au-dessus de \$2,000, n'a jamais été payée par cette ancienne cliente. À l'origine, cette dette s'élevait à \$800 mais s'y sont ajoutés depuis des intérêts sur la somme due et des frais judiciaires. De son côté, Jacqueline Rainville maintient qu'elle ne doit plus rien et qu'elle a en main les preuves de ce qu'elle avance.

Depuis le 30 avril 1980, les deux maisons dont elle était propriétaire — ces maisons ne lui appartiennent plus puisqu'elles ont été saisies entre-temps et vendues par le shérif de la ville — ont été coupées du service d'électricité.

"Ça fait quatre ans que je mange de la misère", confie cette dame qui ne compte que sur les revenus de son chèque mensuel de bien-être social pour assurer sa subsistance.

Hydro-Québec trouve la situation extrêmement déplorable et réfute l'accusation de négligence de sa part. M. Roland Laporte, qui s'est personnellement occupé de ce dossier à Hydro-Québec, a déclaré: "Le résultat actuel est la conséquence de l'entêtement de la cliente et de sa profonde négligence à acquitter les comptes en temps et lieu. Nous n'avons rien contre cette personne et dès que la dette sera effacée, elle pourra à nouveau bénéficier du service d'électricité."



M. Guy Davies, de Saint-Lambert, gagnant de \$443,481, ignorait tout du gros lot de \$14 millions jusqu'à la semaine dernière.

Le super gros lot a fait mieux connaître la Lotto 6 / 49

MONTREAL (d'après PC) — Les ventes records de Lotto 6 / 49 et du gros lot de \$14 millions, la semaine dernière, ont rejilli sur la popularité de cette loterie, cette semaine.

Les ventes de Lotto 6 / 49 sont effectivement plus élevées cette semaine qu'à l'ordinaire, lorsqu'il y avait tirage d'un montant équivalent. Toute la publicité articulée autour de cette loterie pan-canadienne, les nouvelles diffusées quotidiennement par les médias ont contribué à créer une vague d'entraînement qui emporte encore les parieurs.

M. Jacques Picard, des relations publiques de Loto-Québec, justifie la proportion des ventes cette semaine surtout par la "forte tendance des gagnants de la semaine dernière à racheter d'autres billets", même si le gros lot de cette semaine part, comme d'habitude, à \$500,000 minimum.

De fait, 408,734 Québécois ont remporté \$10 sur une possibilité de 965,112 Canadiens.

Multimillionnaire qui s'ignore

Quant au multimillionnaire, la Ontario Lottery Corporation attendait toujours qu'il se présente à ses bureaux, en fin d'après-midi hier.

Les rumeurs circulent, on parle d'Américain, de routier canadien en voyage détenteur du billet de \$13.9 millions.

Le multimillionnaire perd chaque jour \$2,000 en intérêts. Il a un an pour sortir de l'ombre.

Le vendeur du billet en Ontario, de son côté, perd la ristourne de \$1,500 pour avoir validé le billet gagnant.

Comment s'enrichir

Des citoyens ingénieux ont même choisi de profiter de l'occasion pour s'enrichir à leur tour. Un homme d'affaires de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, fait paraître depuis deux jours un message dans le Globe and Mail de Toronto. La publicité lui a coûté \$800 mais, espère-t-il, pourrait lui rapporter \$10,000.

L'homme d'affaires anonyme invite le détenteur du billet convoité à lui téléphoner, à prendre ren-

dez-vous avec lui et à passer le chercher. "Je lui offrirai de prendre à sa place toutes les questions des journalistes, les photographes, la publicité, tous les problèmes", en échange de la modique somme de \$10,000.

Par ailleurs, le troisième gagnant québécois du lot de \$443,481 s'est identifié en soirée lundi. M. Guy Davies, âgé de 59 ans, de Saint-Lambert de Lévis, travaille comme représentant des ventes chez Mitchell Manuals.

M. Davies a admis aux responsables de Loto-Québec qu'il ignorait tout du tirage de la 6 / 49 jusqu'à la semaine dernière.

Il s'agissait du troisième et dernier Québécois à remporter un lot de \$443,481.

Aux USA, on peut enregistrer les émissions qu'on veut

WASHINGTON (d'après AFP, UPI et PC) — La Cour suprême des Etats-Unis a déclaré légal, hier, l'enregistrement par des particuliers à l'aide de magnétoscopes uniquement des émissions de télévision, donnant ainsi raison aux fabricants de ces appareils contre l'industrie cinématographique. On estime que 9 millions d'Américains possèdent un tel appareil dont la fabrication représente \$3 milliards par année.

"Universal City Studios" et "Walt Disney Production", qui avaient intenté les poursuites contre "Sony" et "Betamax", affirmaient que les particuliers se constituaient de véritables cinémathèques avec leurs magnétoscopes.

L'industrie américaine du cinéma avait également contesté la légalité de la publicité faite par "Sony" et plusieurs autres firmes pour leurs produits, axée, selon eux, sur les avantages de l'enregistrement de documents soumis à un droit de reproduction.

Par cinq voix contre quatre, la cour a jugé que l'utilisation de magnétoscopes ne viole pas les lois fédérales sur ces droits.

Dans ses attendus, le juge Paul Stevens a estimé qu'enregistrer des spectacles pour les visionner à une date ultérieure ne contrevient pas aux lois fédérales. "Peut-être le Congrès examinera-t-il les aspects de cette nouvelle technologie (...) mais ce n'est pas notre travail d'appliquer des lois qui n'ont pas encore été écrites", a ajouté M. Stevens.

Le Congrès des Etats-Unis pourrait en effet modifier cette décision en légiférant sur les conditions d'utilisation des magnétoscopes dans un sens qui



Randall E. Toby empile les vidéocassettes bien en vue dans un magasin de magnétoscopes de New York après le jugement de la Cour suprême.

rendrait caduque la décision de la Cour suprême.

Au Canada

Selon l'avocat John Hylton, de Toronto, aucune cause semblable n'a été soumise aux tribunaux canadiens.

Me Hylton, expert juridique en radiodiffusion et communications, est d'opinion que le fait d'enregistrer une émission de télévision pour son usage per-

sonnel constituerait probablement une infraction à la loi canadienne sur les droits d'auteur, laquelle n'a pas subi de modification importante depuis 1926. La loi américaine a été amendée en 1976 et sous son empire, la définition de l'expression "usage convenable" de matériel protégé par le droit d'auteur a été étendue, a-t-il expliqué.

C'est au Québec que l'on croit le plus au Père Noël

par Michel CORBEIL

Il y a toujours autant de personnes qui croient au Père Noël et, à travers le pays, c'est surtout au Québec qu'elles demeurent.

Si la ruée vers la 6 / 49 ne vous avait pas convaincus (près de la moitié des \$28 millions pariés proviennent du Québec), la Société canadienne des postes peut fournir une preuve supplémentaire: une lettre sur deux postée au Père Noël l'a été par un enfant de la province.

La compilation des résultats n'est pas encore complétée au niveau canadien, mais les responsables de la Société d'Etat s'attendent à avoir 500,000 missives en bout de ligne. Le Québec remporte la palme. Gestionnaire à la Maison des postes de Montréal, Mme Francine Lapière a signalé que les bureaux de poste québécois ont reçu 225,000 lettres, dont 140,000 dans la région montréalaise. Il y a le fait que Montréal a débuté il y a quelques années "l'opération Père Noël" qui a été étendue l'an dernier à tout le Canada, a reconnu Mme Lapière pour expliquer la participation plus forte ici.

Mais il faut peut-être y voir une caractéristique culturelle, a-t-elle suggéré. "Je ne sais pas si les petits anglophones sont plus sceptiques, mais, une fois sur deux, ils ne mettent pas d'adresse de retour. Cette proportion est très faible chez les jeunes francophones".

L'engouement semble généralisé dans toute la province. Responsable à Québec du dossier, Mme Suzanne Cantin a indiqué que 22,000 missives sont en provenance de l'agglomération de Québec; ailleurs dans l'Est, il faut en compter 1,000 pour le secteur Rimouski; 1,500 à Saint-Georges; 850, dans le secteur de Montmagny; 600 dans celui de Matane; et presque le même nombre pour la Côte-Nord.

De partout

Au Québec, il n'y a pas eu plus de lettres que par le passé. "Pour la première fois, a précisé Mme Lapière, le nombre demeure stationnaire". Mais il n'y a pas que les petits Canadiens pour croire au Père Noël. La Maison des postes a reçu des demandes provenant de 26 pays, du Zimbabwe au Pérou, en passant par l'Égypte et évidemment la France et les Etats-Unis, a renseigné Mme Lapière. Et les réponses ont été données dans la langue du pays!

Que demandent-ils? Des jouets que les enfants décrivent en les dessinant ou en les découplant dans les catalogues et, à l'occasion, en

encerclant le prix, mais aussi, signe des temps, la paix dans le monde. C'est sur la Côte-Nord qu'on demande le plus des emplois qui permettraient aux parents d'acheter justement des cadeaux. Responsable du programme à Sept-Îles, M. Jean-Marc Chiasson a rapporté qu'environ 5 pour 100 des lettres demandent "de l'ouvrage pour mon père ou ma mère à Port-Cartier, Sept-Îles ou... Schefferville".

Il se glisse évidemment des cas pathétiques, en majorité des demandes d'enfants dont les parents sont divorcés. A celles-là, quelques centaines, ce sont des psychologues qui répondent bénévolement. Et il y a aussi des lettres d'adultes désespérés, qui n'y croient pas, mais qui espèrent une réponse qui leur est fournie par les mêmes bénévoles.

Mais le Père Noël, dont le code postal est H0H 0H0, ne fait pas que le bonheur des enfants; il ferait aussi celui des employés de la société d'Etat qui participe bénévolement, a résumé Mme Margot Lecourtois, du bureau d'Ottawa: "La participation pourrait atteindre les 7,000 employés au pays. Il y a autant de personnes qui veulent être le Père Noël!"

Les artistes et Télé 4: une nouvelle rencontre

(FC) — Une nouvelle rencontre de négociation est prévue demain dans le différend qui oppose depuis plusieurs mois les Entreprises Télé-Capitale, de Québec, à l'Union des artistes (UDA).

Au cours d'une conférence de presse hier le porte-parole de l'UDA, dont le président de la section locale, M. Roland Bélanger, ont révélé que Télé-Capitale avait été déclaré producteur-locuteur irrégulier par l'union en date du 28 octobre. Cette décision signifie qu'il est interdit jusqu'à nouvel ordre à tous les membres de l'UDA de participer à la production de réclame télévisée pour le compte de cette entreprise.

Selon l'Union des artistes, le refus des Entreprises Télé-Capitale de reconnaître sa juridiction sur le secteur des réclames publicitaires produites à Québec pour le marché local est à l'origine du conflit.

ATTENTION
Propriétaires d'immeubles

Produisons 4 (TP6)
Relevé

SOCIÉTÉ NATIONALE D'INFORMATIQUE
872-7131

RENCONTRER
une personne avec les mêmes goûts
les mêmes affinités
AIMER-PARTAGER

N'est-ce pas là un idéal que chacun de nous cherche au fond de son cœur?

ENFIN!
"DONNER UN VISAGE A SES REVES"

QUEBEC: 529-3363

INSTITUT DE RECHERCHE HUMAINE
580, Grande-Allée, suite 230, Québec - 529-3363
Ouvert lun-ven: 12h à 20h

VENTE DE JANVIER

50% et 60% DE RABAIS

sur chaussures, bottes, sacs à main pour hommes et femmes

Simard & Voyer

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC

SOLDE DE 30%

sur toute la marchandise de saison

AINSI QUE PLUSIEURS SPÉCIAUX À **50% ET PLUS**

* Les collections de printemps, ESPRIT et POLO, ainsi que Québec 84 sont exclues de cette vente

CLEMENT

PLACE STE FOY 653-9363 Les Galeries de la Capitale 627-3472

Les CLSC satisfaits de leurs pouvoirs accrus

par Monique GIGUERE
Grande gagnante du nouveau partage de responsabilités entre les Centres de services sociaux (CSS) et les Centres locaux de services communautaires (CLSC), la Fédération des CLSC se réjouit des nouvelles orientations proposées par le ministère des Affaires sociales et se déclare prête à tout mettre en oeuvre pour en assurer la réalisation.

Depuis le dépôt du "cadre relatif au partage des responsabilités CSS-CLSC en matière de services sociaux" à la mi-décembre, la réaction de la Fédération des CLSC est la première favorable à la politique gouvernementale.

Jusqu'ici en effet, et de façon unanime, l'Association des centres de services sociaux du Québec (ACSSQ), la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec (CPTSQ) et le Regroupement des professionnels en service social scolaire de la région de Montréal ont dit "non" au transfert d'un nombre appréciable de programmes des CSS aux CLSC, qualifiant le projet gouvernemental de "contre-réforme" et accusant le

ministre Pierre-Marc Johnson d'avoir agi seul, sans consultation des principaux intéressés.

Autre son de cloche
C'est un autre son de cloche que fait entendre la Fédération des CLSC. Aux yeux de cette dernière, le changement d'orientation proposé, tout en constituant un défi de taille pour les CLSC, est "tout à fait nécessaire et inévitable pour l'avenir même du fonctionnement de l'ensemble du réseau des affaires sociales".

Un des grands sujets de satisfaction des CLSC, c'est la reconnaissance explicite par le ministère de la mission de "protection sociale" des CLSC, considérée jusqu'ici comme l'apanage exclusif des CSS et qui sera désormais partagée entre les deux catégories d'établissements.

De plus, contrairement à l'Association des centres de services sociaux qui juge "aberrant" le critère du "milieu de vie" retenu par le ministère pour départager les responsabilités entre CSS et CLSC, la Fédération des CLSC se rallie au critère gouvernemental. "Même imparfait, écrit-elle dans un mémoire au ministre, le critère du milieu peut permettre d'amorcer la redéfinition des rôles en matière de dispensation des services sociaux au Québec".

Plus de ressources
D'autre part, les CLSC jugent insuffisant, pour assumer leurs nouvelles tâches, le transfert à leurs établissements du tiers seulement du budget et des effectifs des CSS. Aux chapitres de la protection de la jeunesse, du placement d'enfants et de services sociaux à la famille, ainsi que des services d'urgence sociale, ils réclament plus de responsabilités, plus de ressources et plus de personnel.

Pour assurer le succès du transfert de responsabilités proposé, la Fédération des CLSC demande éga-

lement au ministère de lui accorder la plus grande marge de manoeuvre possible. A cette fin, elle propose de geler, dans les plus brefs délais, les postes dépourvus de titulaires dans les CSS et de mettre en oeuvre un programme de pré-retraite dans les CSS.

La fédération, qui souhaite être associée à la mise en oeuvre de la nouvelle stratégie gouvernementale, est d'avis que, plus qu'un simple transfert administratif, le nouveau partage constitue "un changement fondamental des approches et des pratiques".

le plus grand espoir de la pertinence d'intégrer aux CLSC les services sociaux scolaires".

La corporation va plus loin et dit même craindre que le réseau de CLSC, une fois complété selon les principes mis de l'avant par le cadre de référence, "ne fasse que rendre la vie impossible aux bénéficiaires des deux catégories d'établissements".

Mais ce que déplore plus que tout la Corporation des travailleurs sociaux, c'est l'absence de débat sur une réforme dont l'impact, soutient-elle, "sera au moins égal à celui de la réforme Castonguay-Nepveu il y a dix ans".

Tout en reconnaissant que le choix des structures est l'affaire de l'Etat, la CPTSQ estime néanmoins que le nouveau partage des responsabilités proposé mérite un sérieux examen puisqu'il affecte 400,000 bénéficiaires dans les 14 CSS du Québec et 5,000 travailleurs sociaux.

Elle prie donc instamment le ministre Johnson de procéder à une consultation de tous les partenaires impliqués avant de procéder à la démolition systématique du travail des dix dernières années.

Appliqué dans sa forme actuelle, le cadre de référence du ministère apparaît dangereux et irréaliste à la Corporation des travailleurs sociaux, surtout dans le domaine des services à la famille et aux enfants.

Contre-réforme, dit la Corporation

par Monique GIGUERE

Le nouveau partage de responsabilités entre Centres de services sociaux (CSS) et Centre locaux de services communautaires (CLSC) risque de compromettre définitivement le réseau de distribution des services sociaux au Québec et de léser les bénéficiaires les plus démunis, en ramenant la pratique sociale à un niveau artisanal et inefficace.

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, la Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec (CPTSQ) exprime son profond désaccord avec le "cadre relatif au partage des responsabilités CSS-CLSC en matière de services sociaux" proposé par le gouvernement.

La corporation estime que le transfert de budgets, d'effectifs et de responsabilités des CSS vers les CLSC "constitue un danger pour certains bénéficiaires qui ne pourront recevoir de services ni dans l'un, ni dans l'autre établissement, ou encore seront ballottés d'un établissement à l'autre selon qu'il y aura placement ou non en dehors du milieu naturel".

A ce propos, elle est d'avis que le critère du milieu pour départager les responsabilités entre CSS et CLSC témoigne, de la part du ministre, "d'une méconnaissance des problématiques sociales".

Dans la même veine, elle exprime de sérieux doutes "quant à la pertinence d'intégrer aux CLSC les services sociaux scolaires".

La corporation va plus loin et dit même craindre que le réseau de CLSC, une fois complété selon les principes mis de l'avant par le cadre de référence, "ne fasse que rendre la vie impossible aux bénéficiaires des deux catégories d'établissements".

Mais ce que déplore plus que tout la Corporation des travailleurs sociaux, c'est l'absence de débat sur une réforme dont l'impact, soutient-elle, "sera au moins égal à celui de la réforme Castonguay-Nepveu il y a dix ans".

Tout en reconnaissant que le choix des structures est l'affaire de l'Etat, la CPTSQ estime néanmoins que le nouveau partage des responsabilités proposé mérite un sérieux examen puisqu'il affecte 400,000 bénéficiaires dans les 14 CSS du Québec et 5,000 travailleurs sociaux.

Elle prie donc instamment le ministre Johnson de procéder à une consultation de tous les partenaires impliqués avant de procéder à la démolition systématique du travail des dix dernières années.

Appliqué dans sa forme actuelle, le cadre de référence du ministère apparaît dangereux et irréaliste à la Corporation des travailleurs sociaux, surtout dans le domaine des services à la famille et aux enfants.

VENTE DE JANVIER

mia

Tailleurs en soie brute

dans les tons de fushia, turquoise, off-white et kaki

Rég. 89,99\$ et 129,99\$ pour seulement **69⁹⁹\$**

Pantalons en corderoy et chandails en coton ouaté **12⁹⁹\$**

Groupe de robes de **33 1/3 à 50%** de rabais

Venez voir nos réductions sur la marchandise automne-hiver

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL FRANÇOIS XAVIER-GARNEAU

COURS AUX ADULTES SESSION HIVER 1984

Dernières journées D'INSCRIPTION:

24 janvier: de 13h30 à 16h30
18h30 à 21h00

Début des cours: 30 janvier 1984

Fin des cours: 7 mai 1984

CEGEP FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU
1660, boulevard de l'Entente
Québec G1T 2S5
Tél.: 688-8310, poste 245 ou 235



25% à 50%

DE RÉDUCTION À LA GRANDEUR DU MAGASIN

<p>LOT DE MANTEAUX EN AGNEAU RETOURNÉ Des valeurs jusqu'à \$1 000 pour dames. Gr: 6 à 16. Spécial: \$399 Gr: 6 à 16. Spécial: \$499 Demi-tailles, et 6 à 16. Spécial: \$699</p>	<p>LOT DE BLOUSONS EN CUIR ET SUÈDE POUR DAMES Gr: 5 à 15. Rég. \$115 à \$280. Prix réduits de: 50%</p>	<p>33% SUR TOUS NOS MANTEAUX DE DRAP POUR DAMES Sauf les manteaux en ultra-suède qui sont réduits de: 25% Gr: 5 à 15, 6 à 16 et 12 1/2 à 24 1/2.</p>	<p>50% SUR LOT DE ROBES DE CHAMBRE LONGUES POUR DAMES Ratine de valeurs aux superbes couleurs. Des valeurs de \$60 à \$125. Gr: P.M.G.</p>	<p>50% SUR UN LOT DE PANTALONS POUR HOMMES</p>	<p>33% DE RABAIS SUR TOUS LES VÊTEMENTS SPORT POUR GARÇONS Cagoules de ski, coupe-vent et snorkles non déjà réduits.</p>	<p>25% SUR MALLES DE VOYAGE "BONNEVILLE" DIONITE En vente au sous-sol.</p>	<p>LOT DE SERVIETTES À LIQUIDER Serviettes désassorties. Très belles valeurs. Bon choix de motifs. Prix réduits de: 20 à 50%</p>
<p>MANTEAUX DOUBLÉS DE FOURRURE POUR DAMES Doublure d'Opossum, Ret musqué, Chèvre des Montagnes. Rég. \$1900 pour: \$1599 Rég. \$1600 pour: \$1325 Rég. \$1300 pour: \$1099 Rég. \$1000 pour: \$825</p>	<p>LOT DE VÊTEMENTS EN SUÈDE POUR DAMES Assortiment de pantalons, jupe et knickers. Gr: 5 à 15. Rég. jusqu'à \$160 - Très spécial: 49.99</p>	<p>3 LOTS DE ROBES À SOLDER POUR DAMES Variété de styles et couleurs. Gr: 6 à 20 au premier et 12 1/2 à 26 au sous-sol. 39.99 - 49.99 et 59.99</p>	<p>ROBES DE NUIT LONGUES POUR DAMES Nylon broissé en blanc, rose, imprimé. P.M.G. Valeur rég. \$25. Spécial: 14.99</p>	<p>33% SUR TOUS LES GANTS ET MITAINES POUR HOMMES</p>	<p>33% DE RABAIS SUR TOUS LES ENSEMBLES DE SKI POUR GARÇONS Ensembles non déjà réduits. Marques réputées.</p>	<p>DOUILLETES À LIQUIDER Lavables. Motifs imprimés. Lit simple. Rég. \$49.98 pour: 29.98 Lit double. Rég. \$59.98 pour: 39.98 Lit reine. Rég. \$69.98 pour: 49.98</p>	<p>33% SUR TOUS NOS SOULIERS NATURALIZER POUR DAMES Cet escompte s'applique également sur tous les sacs à main assortissant ces souliers Naturalizer.</p>
<p>MANTEAUX EN PEAUX DE PORC SUÈDE - DAMES Couleurs et grands ourlets variés. Valeurs jusqu'à \$390. Spécial: \$199⁹⁹</p>	<p>50% SUR TOUS NOS COSTUMES POUR DAMES SAUF LES COSTUMES EN ULTRA-SUÈDE QUI SONT RÉDUITS DE 25%</p>	<p>50% SUR CHANDAILS ET PANTALONS EN COTON OUATÉ POUR DAMES Gr: P.M.G. En vente au premier.</p>	<p>50% SUR TOUS NOS COMPLETS POUR HOMMES</p>	<p>25% SUR TOUS LES PULLOVERS POUR HOMMES</p>	<p>33% SUR TOUS NOS MANTEAUX POUR FILLETES Manteaux à prix régulier. Gr: 2 à 6x et 7 à 12 ans.</p>	<p>RIDEAUX DE DENTELLE Coton et polyester lavable. Élégant modèle avec valence prise à même. Très beaux motifs. Gr: 190 x 200 cm. Valence 190 x 45 cm. Rég. \$74.98. Spécial: \$55</p>	<p>ESCOMPTES 25% à 50% SUR UN LOT DE BIJOUX MODE Lot comprenant colliers, pendentifs, boucles d'oreilles, bagues de fantaisie. Il y a également des rebais sur plusieurs lots de montres pour dames et hommes. Hâtez-vous d'en profiter!</p>
<p>BEAU CHOIX DE MANTEAUX EN POLYCOTON POUR DAMES Modèles longs, courts et 1/4 entradoublés de duvet ou polyester. Valeurs jusqu'à \$125 - Spécial: 49.99</p>	<p>50% SUR LOT DE COSTUMES DE SKI POUR DAMES Ski de fond et ski alpin. Cet escompte s'applique également sur les pantalons, les tiques et les gants de ski pour dames.</p>	<p>50% SUR ENSEMBLES PEIGNOIR ET ROBE DE NUIT Antran et dentelle, nylon broissé imprimé, coton imprimé. Couleurs assorties. P.M.G. Rég. \$60 à \$200.</p>	<p>50% SUR TOUS NOS VESTONS SPORT POUR HOMMES</p>	<p>25% SUR UN LOT DE BELLES CHEMISES POUR HOMMES Arrow, Léo Chevalier et Pierre Balmain.</p>	<p>33% SUR TOUS NOS ENSEMBLES DE SKI POUR FILLETES Ensembles à prix régulier. Gr: 2 à 6x pour enfants et 7 à 14 pour fillettes.</p>	<p>20% SUR TOUS NOS ENSEMBLES DE DRAP À PRIX RÉGULIER Marques réputées: Wabasso, Tex Made, Caldwell, etc. Grandeur lit reine seulement.</p>	

Crise grave à la Fraternité multiculturelle

par Anne-Marie VOISARD
A la veille de ses 25 ans, la Fraternité multiculturelle de Québec, organisme qui se consacre à l'accueil des immigrants et des réfugiés, est en train de vivre la pire crise de son histoire. Deux conseils d'administration qui se déclarent, chacun, légaux, se font la lutte. De toutes parts, ou presque, les fonds sont coupés. Seul le ministère de

l'Emploi et de l'Immigration du Canada continue d'accorder son soutien, tant que les services seront dispensés. C'est la mort à brève échéance, sauf si, bien vite, quelqu'un parvient à limiter les dégâts. Le conflit, déjà latent, a éclaté dans les jours qui ont suivi l'assemblée générale annuelle du 3 novembre. Ce soir-là, le président Carlos Cid Nunes et les six membres de

son équipe ont tous été élus ou reportés au pouvoir pour un nouveau mandat. Sur les 48 personnes présentes, toutes n'étaient pas d'accord. Mais, à ce moment, personne n'a dit mot. Ce n'est qu'après que Mme Gisèle Lemieux, aujourd'hui vice-présidente du deuxième conseil d'administration, a entrepris de faire signer une pétition réclamant la tenue d'une nouvelle assemblée d'é-

lection. **Un vice de forme**
Essentiellement, c'est la validité de l'élection du 3 novembre qui se trouvait contestée. Il aurait fallu, selon les pétitionnaires, élire le conseil en bloc plutôt que de procéder, poste par poste, comme on l'a fait. Les règlements de la fraternité étant muets sur ce point, le groupe des contestataires prend ici appui sur l'article 89 de la troisième partie de la loi sur les compagnies. Le conseil choisi le 3 novembre, est d'avis, quant à lui, que c'est la "tradition de la fraternité" qui doit primer. Or, selon M. Nansen Cheng, trésorier de ce conseil, on n'a fait que procéder selon l'usage.

Quoi qu'il en soit, le président Nunes a rétorqué en convoquant, pour le 11 janvier, une assemblée qui "définirait la position du conseil face à la pétition". Insatisfaits, à cause des délais trop longs et parce qu'on ne répondait pas à leur demande, les pétitionnaires ont décidé de tenir, eux-mêmes, le 12 décembre, une assemblée générale d'élection. Cette fois, c'est au tour de M. Nunes et de son conseil de contester les délais jugés trop courts. Et c'est ce qui leur fait dire que cette deuxième assemblée d'élection était, au départ, illégale. N'empêche que M. Nunes et les autres membres du conseil ont accepté de présider les débats.

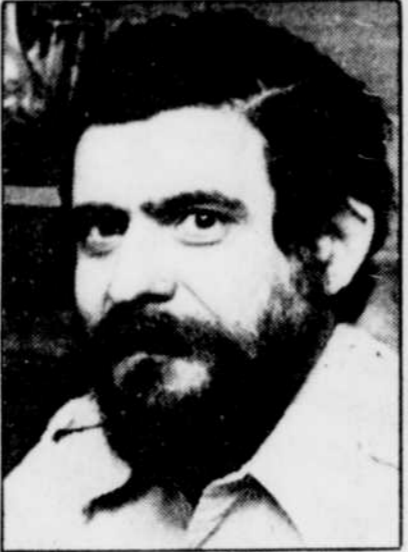
Qu'on a procédé à la révocation du conseil, élu le 3 décembre. S'en est suivie l'élection d'un nouveau conseil. Mme Marie-Louise Makdissi, qui fut déjà à deux reprises présidente de la fraternité, a accepté de reprendre le collier.

Deux présidents, deux factions Des torts qu'il serait difficile à départager

par Anne-Marie VOISARD
Bien malin qui pourrait départager les torts dans la guerre interne qui déchire la Fraternité multiculturelle de Québec. M. Carlos Cid Nunes, président de l'un des conseils d'administration, est enclin à voir la source du conflit dans une lutte de pouvoir entre le conseil lui-même et les employés. Les faits donnent à penser que son observation est juste. En deux ans de pouvoir, M. Nunes a congédié une directrice générale, enregistré la démission en bloc de tout le personnel de la fraternité et suspendu l'actuelle directrice générale, Mme Maria Kovacs. "Une étude nous a reproché de faire trop confiance aux employés", affirme M. Nunes. D'un côté, les bénévoles; de l'autre, les salariés: trois permanents en comptant la directrice générale, qui sont loin de rouler sur l'or, même si, comme le dit M. Nunes, 95 pour 100 du budget de la fraternité passe en salaires. Avec le deuxième conseil d'administration, présidé par Mme Marie-Louise Makdissi, les employés, c'est le cas tout au moins de Mme Kovacs, se



Marie-Louise Makdissi, présidente du conseil d'administration, élue le 12 décembre.



M. Carlos Cid Nunes, élu à l'issue de l'assemblée, tenue le 3 novembre.

sentent davantage appréciés. Le climat de travail est aussi plus détendu. Il reste qu'à très court terme, si l'impasse n'est pas dénouée, la Fraternité multiculturelle sera obligée,

faute de fonds, d'interrompre ses services. Les réfugiés et les immigrants, déjà très démunis, seront les premiers touchés. Dans les deux camps, on affirme avec conviction ne pas vouloir en arriver jusque-là.

SPECIAL X DE JANVIER
ACAPULCO - VARADERO - PUERTO VALLARTA - MIAMI -
GUADELOUPE - JAMAÏQUE - IXTAPA - ST-DOMINGUE
Prix sur demande
VOYAGES SOLANGE GOULET INC.
626-8966
Ligne extérieure sans frais: 1 (800) 463-5151
Détenant d'un permis du Québec

LES ATELIERS DE CONVERSATION ANGLAISE DE QUÉBEC INC.

- Cours axés sur la conversation en petits groupes (6 à 9 personnes)
- Cours du jour (lundi, mercredi, vendredi AM ou PM) débutant les 16 et 23 janvier (durée: 45 heures - 6 semaines)
- Cours du soir (lundi, mercredi ou mardi, jeudi) débutant le 23 janvier (durée: 45 heures - 10 semaines)

Pour de plus amples renseignements, téléphoner ou vous rendre sur place - L'inscription est présentement en cours
675, Marguerite-Bourgeois, suite 102, Québec
Tél.: 687-0027
École reconnue par le ministère de l'Éducation - permis No 669604

VENTE DE JANVIER

LES SOLDES DE PINGOUIN
moins 20, 30, 40, 50%

PINGOUIN

LES MARCHANDS DE PLACE QUÉBEC

COMPLEXE PLACE JACQUES-CARTIER
(bibliothèque de Québec)

BUREAUX À LOUER
jusqu'à 20,000 pi. ca. sur un même plancher
Venez vous installer dans un édifice de prestige au centre-ville de Québec.
Renseignements: 525-4931

ENCAN PUBLIC D'UN JOUR
DE LES ENTREPÔTS EX-C.N. P.Q.
en paiement d'une traite
Vente d'urgence pour empêcher une
FAILLITE
LIQUIDATION RAPIDE DE TAPIS
PERSANS ET ORIENTAUX
Chargement de tapis noués d'excellente qualité, qui sera vendu pour régler des comptes échus.
La banque qui a garanti à 50% en exige le paiement. Les notes ne sont pas renégociables et nous devons rentrer dans les fonds.
 Paiement versé à la banque lorsque nécessaire.

LOEWS LE CONCORDE HOTEL
SALON SUZOR-CÔTE
1225, PLACE MONTCALM, QUÉBEC

LE JEUDI 19 JANVIER
à 7h00 p.m.
(inspection à partir de 6h15 p.m.)
TERMES: comptant, chèque visé ou cartes de crédit.
 Paiement directement à la Banque Royale du Canada = 150-191-5 P.V.M.
A.H.I.

vente annuelle
Votre rêve réalisé à un prix irrésistible!

Nouveau!

Venez le voir et l'essayer aujourd'hui même

Un canapé qui se transforme en lit inclinable en un tour de main. Le dossier s'incline à 4 positions différentes pour un ultime confort. Style raffiné, plus un matelas mousse qui s'ajuste parfaitement à un mécanisme sans problème.

559\$

Disponible immédiatement

Stationnement gratuit

Cumulus meubles
le meilleur rapport qualité-prix!
1106, rue St-Jean (Vieux) Québec 694-1818

DERNIER RABAIS

50%

sur toute la marchandise de saison

BAM.BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 18 ans

place XXXX
dix QUATRE-BOURGEOIS
658-2218

Visa
Mastercard
American Express

Le design québécois ...ça existe!

Des meubles dessinés et réalisés ici aux goûts et aux besoins des gens d'ici. Mobilier contemporain aux lignes sobres, de haute qualité et de fabrication impeccable.

Mobilier de chambre à coucher
Prix régulier: \$1.195
L'ensemble tel qu'illustré: \$850
Matelas en sus: \$235
Tiroir sous le lit en sus: \$52
En mélamine de couleur blanche, beige, champagne ou grise, entièrement assemblé en usine.

\$850.

Lit en mélamine
de couleur blanche, beige, champagne ou grise.
Facilement démontable.

Lit simple: \$167
Lit avec un tiroir: \$247
Lit avec deux tiroirs: \$287. (sur glissières à billes)
Lit gygogne: \$305
Matelas en sus: \$165.

Aussi, fabrication de meubles selon vos spécifications

SOLO

INTÉRCÉCTION BOUL. HAMEL ET HENRI IV
871-4842
Heures d'ouverture:
du lundi au mercredi de 8h à 17h30, jeudi et vendredi de 8h à 21h, samedi de 10h à 17h.

Selon des sondages

Remontée des libéraux fédéraux

OTTAWA (PC) — Les sondages privés et secrets du Parti libéral indiquent que les libéraux fédéraux ont grugé la popularité des conservateurs dans une proportion plus importante que le laissait entendre le dernier sondage Gallup.

Selon les résultats de ces sondages, que des membres hauts placés dans le Parti libéral ont communiqués à la Presse canadienne, l'avance des conservateurs serait tombée à 15 ou 16 points, alors que le dernier sondage Gallup faisait état d'une avance de 23 points et celui de septembre, réalisé avant la reprise des travaux aux Communes, d'une avance record de 39 points.

La décision de rendre publics des résultats de sondage habituellement tenus secrets peuvent toutefois correspondre à une tentative de préparer une sortie honorable à M. Pierre Trudeau en laissant entendre que les libéraux ont commencé à reprendre du poil de la bête avant même sa démission.

Ces chiffres encourageants pour les libéraux

peuvent aussi fournir des armes aux militants loyaux au premier ministre qui affirment que M. Trudeau est en train de rebâtir sa popularité et qu'il doit donc rester.

CROP et Goldfarb

Le sondage a été réalisé par Goldfarb associés, la firme de sondage des libéraux, et par CROP, une compagnie de recherche basée à Montréal.

Selon Goldfarb, la maison Gallup fait état de résultats trop bas pour les libéraux, et cela sans raison.

Deux sondages de la firme Goldfarb, basés chacun sur 1,000 interviews au cours des dernières semaines de novembre et de décembre, font état des mêmes résultats: 51 pour 100 des intentions de vote vont aux conservateurs, 35 pour 100 aux libéraux et 14 pour 100 aux néo-démocrates. 20 pour 100 des répondants étaient indécis.

Le sondage de la maison CROP, réalisé pour ses clients entre le 14 novembre et le 2 décembre, accorde aussi 51 pour 100 des intentions de vote aux conservateurs, 36 pour 100 aux libéraux et 12 pour 100 au NPd.

Les résultats

OTTAWA (PC) — Voici le tableau des résultats des sondages réalisés par le Parti libéral du Canada et des firmes privées sur les intentions de vote au gouvernement fédéral:

	Gallup (début déc.)	Goldfarb (fin déc.)	CROP (14 nov.- 2 déc.)
PC	53	51	51
PLC	30	35	36
NPD	15	14	12
Autres	2	-	-
Indécis	27	20	??



Pierre BUSSIÈRES UPC

Les quotas

Un aveu de Bussières

OTTAWA (CP) — Le ministre fédéral du Revenu, M. Pierre Bussières, a admis pour la première fois, hier, que des dirigeants de plus d'un bureau de son ministère à travers le pays avaient imposé des quotas aux vérificateurs-comptables chargés de déterminer si les contribuables s'étaient bel et bien acquittés de leurs obligations envers le fisc.

Cependant, le ministre a refusé d'identifier les endroits où cette pratique avait été imposée, disant qu'il était maintenant "convaincu" que de telles "initiatives" ne se reproduiraient plus.

M. Bussières a fait cet aveu dans une entrevue. Plus tôt dans la journée, aux Communes, il avait évité les questions des conservateurs qui voulaient lui faire dire que le recours aux quotas était beaucoup plus courant qu'il ne l'avait prétendu.

Bien que les conservateurs aient prouvé par des documents qu'une telle pratique avait eu lieu à Kitchener, Toronto et Calgary, le ministre avait jusqu'ici refusé d'admettre qu'une telle directive avait été donnée sauf dans le cas de Kitchener.

Les gens âgés

Aux Communes, M. Bussières, qui est devenu ces dernières semaines, la cible favorite des conservateurs, s'est fait reprocher le harcèlement qui serait pratiqué par Revenu Canada à l'endroit des gens âgés qui effectuent en retard leurs paiements trimestriels au ministère.

Le député conservateur Perrin Beatty, le chef de file de l'attaque concertée contre Bussières, a dit que plusieurs gens âgés ne comprennent pas les règlements du ministère ou qu'ils n'étaient pas habitués à agir de la sorte après avoir bénéficié de déductions à la source durant la majeure partie de leur vie.

Une fois à la retraite, toute personne qui doit verser au moins \$400 pour l'année en impôt fédéral, est tenue d'envoyer un chèque à Revenu Canada à tous les trois mois.

Bien des gens font des erreurs de calcul ou oublient d'envoyer leur chèque, a dit Beatty. Au lieu de faire preuve de compréhension et d'essayer de faire comprendre la loi à ces gens du troisième âge, le ministère du Revenu préfère les traiter comme des escrocs en saisissant leur compte de banque, après avoir envoyé un avis.

Le ministre a confirmé aux Communes l'existence d'une telle pratique mais a argumenté que c'était le devoir de son ministère de percevoir l'argent dû, ajoutant que des fonctionnaires tentaient normalement de contacter les gens avant de passer aux saisies.

Après avoir dit que Revenu Canada n'avait rien à se reprocher, M. Bussières a ensuite révélé que son ministère avait récemment complété une étude pour le problème des gens âgés et que des solutions correctrices seraient proposées au ministre des Finances.

Pas d'excuses

La députée conservatrice Flora MacDonald avait plus tôt donné en exemple le cas d'une des contribuables qui avait payé \$5,000 en impôt sur le revenu à Ottawa en 1982. Le ministère avait alors fait l'erreur d'attribuer ce montant au mari de cette femme avec le résultat que le ministère se mit à harceler la contribuable au point que son compte de banque fut saisi. Mme MacDonald a noté que quand le ministère fut forcé d'admettre son erreur, il refusa de s'excuser pour les torts causés à cette femme.

Amertume de Laniel

OTTAWA (PC) — Le dernier remaniement ministériel qui faisait accéder au cabinet le député libéral de Longueuil, M. Jacques Olivier, a suscité beaucoup de déceptions chez les jeunes députés du Québec.

Tel est du moins l'avis exprimé, hier, par le député libéral de Beauharnois, M. Gérard Laniel, qui a depuis longtemps annoncé son intention de ne pas briguer à nouveau les suffrages lors de la prochaine élection fédérale.

Depuis le dernier remaniement, qui attribua à M. Olivier le portefeuille du Sport amateur, M. Laniel admet avoir entendu d'amères critiques au sein même du caucus quant à l'hégémonie du ministre des Finances, Marc Lalonde, sur les nominations ministérielles.

"C'est ce que j'entends dans le caucus, il y en a pas mal qui sont en maudit", a lancé M. Laniel qui avait fait ses premières armes comme député à l'époque du premier ministre Pearson.

Les deux derniers Québécois à avoir accédé au cabinet, M. Olivier et Mme Céline Hervieux-Payette sont, selon maints observateurs de l'arène politique, des protégés du tout-puissant ministre des Finances, M. Marc Lalonde, ce qui a créé beaucoup de ressentiment chez les jeunes loups libéraux.

"A la façon dont Lalonde a sauté sur l'idée d'un ministère à la Jeunesse l'automne dernier à Lac Delage, il était évident qu'il cherchait une case pour son "chum Olivier" de lancer un jeune député libéral, demandant l'anonymat.

Un autre, vieux routier celui-là de la scène fédérale ajoute: "A la manière dont cela se passe, on voit bien que Trudeau a perdu tout intérêt, sa décision est prise de partir."

Quant au député Laniel, il estime qu'à l'époque du régime Pearson, un député qui faisait ses preuves avait de bien meilleures chances d'accéder éventuellement au cabinet. "Actuellement on a institué la rotation au niveau des secrétaires parlementaires, mais il n'en est pas question pour le cabinet", a-t-il dit, souriant aux lèvres.

WINTER

MI-HIVER

SKI DE DESCENTE

AU CHOIX

9998

la paire

BOTTINES OU SKIS DE DESCENTE

SOLDE DE SKIS DE DESCENTE!

Choisissez des Rossignol 'Rossignol', Rossignol 'Carrera', Rossignol 'Swing', K2 '410' ou Elan 'Exhibition'. **Seulement 99,98 \$ la paire!**

SOLDE DE BOTTINES DE SKI DE DESCENTE!

Choisissez des Nordica 'Protecta', Nordica 'Protecta II', Trappeur 'Turbo', Trappeur 'Sport Turbo' ou des Trappeur 'Classic' pour hommes et dames. **N/Prix rég. jusqu'à 124,99 \$ Seulement 99,98 \$ la paire!**

30% DE RABAIS PORTE-SKIS D'AUTO SÉLECTIONNÉS!

Des modèles allant sur le toit et sur le coffre vous sont offerts... maintenant à 30% de rabais sur nos bas prix réguliers!

KNICKERS DE SKI DE FOND!

Skiez en tout confort avec ces jolis knickers! Ils sont confectionnés en velours de coton coté ou en mélange de laine. Choix de couleurs. Tailles pour hommes 28-38, pour dames 8-16. **N/Prix rég. 29,99 \$ EN SOLDE 1998** chacun

ENSEMBLE DE SKI DE FOND SÉNIOR KARHU

Comprend les skis Karhu 'Easy Wax' ou 'Bear Claw', chaussures Karhu 'T-10', votre choix de fixations, bâtons Dynatour et l'installation. **Si achetés séparément, N/Prix rég. jusqu'à 153,96 \$ EN SOLDE 11998** l'ensemble

ENSEMBLE DE SKI DE FOND SÉNIOR DYNATOUR

Comprend les skis Dynatour (choix de 3 modèles), chaussures Dynatour, fixations Pingo, bâtons Dynatour et l'installation. **Si achetés séparément, N/Prix rég. jusqu'à 124,96 \$ EN SOLDE 8998** l'ensemble

SOLDE DE CHAUSSURES DE SKI DE FOND!

Des chaussures de ski de fond en cuir de marque Tyrol, Alpina, Estrie, Tempa, Zermatt et Munari. Choix de pointures pour toute la famille. Dépêchez-vous et profitez du choix! **EN SOLDE 998** la paire

D'autres chaussures de ski de fond en cuir de qualité sont également réduites à 19,98 \$ la paire.

SKIS DE FOND

Faites votre choix parmi des marques réputées telles que Splitkein, Kastle, Jarvinen, Fischer, Karhu et Rossignol. **N/Prix rég. jusqu'à 109,99 \$ EN SOLDE 4998** la paire

VÊTEMENTS D'HIVER

SOLDE DE COSTUMES DE SKI TOPHER!

Pour les pentes de ski, nous offrons ces costumes attrayants à un prix très très bas! Choisissez parmi des modèles rayés et avec liseré dans une gamme de couleurs à la mode. Tailles pour hommes P-TG, pour dames P-G. **N/Prix rég. jusqu'à 189,99 \$**

9998

EN SOLDE

chacun

CHANDAILS À COL ROULÉ COMPETITION

Ces cols roulés vous sont offerts dans un choix de couleurs, ils sont confectionnés en coton renforcé de Lycra à l'encolure et aux poignets. Tailles pour hommes P-TG, pour dames P-G. **N/Prix rég. 17,99 \$ EN SOLDE 998** chacun

25% A 50% DE RABAIS TOUS LES GANTS ET MOUFLES DE SKI!

Un grand choix de modèles et couleurs vous est maintenant offert à des prix d'abaïnes extraordinaires! Pointures pour hommes, dames et juniors.

6998

A

24998

la paire

COMPETITION, DYNATOUR ET PROTECTA SONT DES MARQUES DE COMMERCE DÉPOSÉES DE COLLEGIATE/ARLINGTON SPORTS. CES PRIX SONT EN VIGUEUR JUSQU'À LA FERMETURE LE SAMEDI 21 JANVIER 1984, SAUF S'IL Y A ÉPUISEMENT DES STOCKS. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. TOUTES LES GRANDEURS, TOUTES LES COULEURS ET TOUTS LES MODÈLES NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS. EN FAIT DE CHOIX, QUALITÉ, SERVICE ET PRIX...

Les Galeries de la Capitale
5401, boul. Les Galeries de la Capitale
627-0062

Place Laurier
2700, boul. Laurier
3^e étage, Mail Ouest
Ste-Foy, Québec
659-4547

arlington sports

C'EST DUR À BATTRE!

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND

Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q. et
Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)

OPHTALMOLOGISTES

Maladies des yeux, examen de la vue.
Verres de contact.

320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec,
Place Jacques-Cartier
529-9411

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

A votre service de 8h30 à 17h, du lundi au vendredi



COMPOSEZ 647-3311

Toutes les petites annonces reçues avant 17h seront publiées le lendemain

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Frais pour numéro de département: 10\$

Bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

index des rubriques

SERVICES ET VENTES

- 102—Accessoires de parure
- 103—Activités diverses
- 104—Agences matrimoniales
- 105—Alimentation
- 115—Aménagement de terrain
- 118—Aménagement
- 121—Antiquités
- 122—Appareils électriques
- 127—Argent à prêter
- 133—Artisanat
- 137—Assurances
- 142—Bicyclettes
- 145—Camping
- 149—Chasse, pêche et sports
- 151—Chauffage-Climatisation
- 153—Couture
- 154—Conditionnement physique
- 157—Décoration intérieure
- 160—Déménagement-Transport
- 163—Déménagement
- 166—Équipement de bureau
- 169—Équipement de commerce et de restaurant
- 172—Enseignement-cours
- 175—Entretien-Voyages
- 178—Extinction

EMPLOIS

- 312—Occasion d'affaires
- 318—Offres d'emploi
- 342—Emplois de vente
- 366—Service de garderie
- 372—Service domestique
- 384—Demandes d'emploi
- 390—Services spécialisés

LOGEMENTS

- 400—Ancienne-Lorette
- 401—Beauport
- 402—Cap-Rouge
- 403—Champlain
- 404—Charlesbourg
- 405—Les Saules-Dubergier
- 406—Neufchâtel-Loretteville
- 407—Limoilou
- 408—Montcalm
- 409—Rive-Sud
- 410—Rive-Sud
- 411—St-Jean-Baptiste
- 412—St-Roch
- 413—St-Roch
- 414—St-Jean-Baptiste
- 415—St-Roch
- 416—St-Jean-Baptiste
- 417—St-Roch
- 418—St-Jean-Baptiste
- 419—St-Roch
- 420—Vanier
- 421—Vanier
- 422—Non classifiés
- 423—Maison à louer
- 424—Logements demandés
- 425—Logements à partager

CHAMBRES

- 440—Ancienne-Lorette
- 441—Beauport
- 442—Cap-Rouge
- 443—Champlain

MAISONS A REVENUS

- 520—Ancienne-Lorette
- 521—Beauport
- 522—Cap-Rouge
- 523—Champlain
- 524—Charlesbourg
- 525—Les Saules-Dubergier
- 526—Neufchâtel-Loretteville
- 527—Limoilou
- 528—Montcalm
- 529—Rive-Sud
- 530—St-Jean-Baptiste
- 531—St-Roch
- 532—St-Jean-Baptiste
- 533—St-Roch
- 534—Vanier
- 535—Non classifiés
- 536—Maison à revenus demandés

MAISONS SEULES

- 600—Ancienne-Lorette
- 601—Beauport
- 602—Cap-Rouge
- 603—Champlain
- 604—Charlesbourg
- 605—Les Saules-Dubergier
- 606—Neufchâtel-Loretteville
- 607—Limoilou
- 608—Montcalm
- 609—Rive-Sud
- 610—Rive-Sud
- 611—St-Jean-Baptiste
- 612—St-Roch
- 613—St-Roch
- 614—St-Jean-Baptiste
- 615—St-Roch
- 616—St-Jean-Baptiste
- 617—St-Roch
- 618—St-Jean-Baptiste
- 619—St-Roch
- 620—Vanier
- 621—Vanier
- 622—Non classifiés
- 623—Maison à louer
- 624—Logements demandés
- 625—Logements à partager

COMMERCES ET INDUSTRIES

- 500—Bureaux
- 505—Commerce
- 510—Entrepôts
- 515—Locaux
- 520—Propriétés commerciales

VEHICULES-MOTEURS

- 605—Autos à vendre
- 610—Autos à louer
- 615—Autos demandées
- 620—Avions
- 625—Camions à vendre
- 630—Camions à louer
- 635—Camions demandés
- 640—Pièces et accessoires d'auto
- 645—Réparations-Entretien-Dépannage
- 650—Garages à vendre
- 655—Garages-Stationnement à louer
- 660—Garages-Stationnement demandés
- 665—Machinerie
- 670—Motocyclettes
- 675—Motoneiges
- 680—Roulettes motorisées
- 685—Véhicules tout-terrain
- 690—Yachts et bateaux
- 695—Équipement de ferme

Autres Propriétés

- 560—Maisons mobiles et préfabriquées
- 565—Villégiature hors Québec
- 570—Chalets
- 575—Fermes
- 580—Terrains
- 585—Terrains

Autres Propriétés

- 560—Maisons mobiles et préfabriquées
- 565—Villégiature hors Québec
- 570—Chalets
- 575—Fermes
- 580—Terrains
- 585—Terrains

Autres Propriétés

- 560—Maisons mobiles et préfabriquées
- 565—Villégiature hors Québec
- 570—Chalets
- 575—Fermes
- 580—Terrains
- 585—Terrains

SERVICES ET VENTES
100 à 299

106 AGENCES MATRIMONIALES
MAMÉ HAMEL ENR. L.C.
AGENCE MATRIMONIALE
2097 Champlain, St-Foy
Bul. Arénaux, Tél. 681-0189

AGENCE de Rencontre "NOUS" pour personnes bien avec désir d'être et efficace. Bul. Arénaux, 2097 Champlain, St-Foy, 681-0189

109 ALIMENTATION
PROGRAMME
D'inscription 20 janvier
Information: 875-1267

118 AMEUBLEMENT
VENTE D'INVENTAIRE
Prix imbattables sur mobiliers et appareils de ménages, réfrigérateurs, etc.

AUBAINE MATÉLAS
Ensemble lit simple, matelas, table de chevet, etc.

Les Ameublements GAUDET & FRÈRES
355 Marie de l'Incarnation
Québec, 681-4055

A VENDRE 1 mobilier de chambre à coucher, style provincial français.

MOBILIER cuisine 5125, 5175 et 5250, 5175, mobilier salon 5185, commode, secrétaire, 3 mobiliers salle à dîner, etc.

ENSEMBLE de salle à dîner, buffet, vaisselle, chaises, etc.

MOBILIER chambre coucher, 3 pièces, plus matelas, etc.

VENTE - ÉCHANGE, janvier 24, Profitez des sélections meubles, appareils électriques, etc.

AMEUBLEMENT complet, mobilier cuisine et salle à dîner.

AUBAINE, mobilier, meubles neufs et usagés, spécialiste meubles, centre d'occasion, 837-6434.

118 AMEUBLEMENT
CAUSEUSES modernes, confortables, 2 mois d'usage, valeur 600, pour 325, livrées, 878-2659

MATELAS Simons, meilleur prix en ville, toutes grandeur, Ameublement Gilbert 656-1366, 656-4216

MOBILIER chambre 3 morceaux 1500, stores vénitiens jaunes 58 x 65, 550, 626-5289

MOBILIER cuisine avec chaise bergère, style moderne, très propre, 1800, 604-0194

MOBILIER salon canadien en prime, 350\$, 2 pièces, canadien en prime, 325\$, 667-9817

SUCCESSION, appareils ménagers, salon, cuisine, chambre, commodes, Tél. 871-7267

AMEUBLEMENT complet salon, commodes, 628-2560

CHOIX lot de meubles usagés, centre d'occasion, 837-6436

COMMODE 72 po., table de nuit chêne, 72 po., 5250, 845-9457

DIVAN lit, fauteuil, étouffe murale, 5150, le tout, 659-1827

FUTON et basse, prix spécial, Créations Raymond, 875-4219

LIT simple villos, lampes et rideaux, 658-2205

MOBILIER chambre colonial 3 pièces, lit simple, 626-8877

MOBILIER cuisine, 2 chaises, buffet, 627-8888

MOBILIER cuisine moderne, 4 chaises, 2 rallonges, 527-2665

MOBILIER de salon, démonstrateur, Centre d'Occasion 837-6436

MOBILIER salon, mobilier cuisine, orgue, prix discuter, 689-6915

MOBILIER salon, ventilateurs, rideaux, etc., 527-7474

MOBILIER salon, vitres, rayons de qualité supérieure, 527-9156

MOBILIERIS salle manger, chambre, villos, bon prix, 678-9155

TELEVISION, poêle, réfrigérateur, etc., 689-6915

121 ANIMAUX
CHATONS persans, toute couleur, vaccinés, enregistrés, 839-4501

CHATTE siamoise bleu point, 3 mois, après 18 brex, 658-5519

CHEVAL Pinta, 15 mois, 3 ans, bien dressé, 849-7628

CHIENNE Boxer enregistrée, 9 mois, prix à discuter, 628-7421

CHINCHILLA, troupeau entier ou en partie, 872-7272

CHIOTS boxer, collies, enregistrés, élevés, 1-425-6968

CHIOTS collies miniatures, livres immédiatement, 842-3756

CHIOTS fox-hound, golden, labradors, griffons, 327-2779

CHIOTS terre-neuve (landseer), femelles, pure race, 842-3756

CHOW chow mûle, roux, 2 mois, 831-0999

COCKERS épagneuls, mâles, enregistrés, vaccinés, 515, 874-3304

DANOIS bleu, femelle, 6 mois, vaccinée, 5150, 842-9129

3 PERRUCHES à vendre, 2 coqs, après 18h, 627-0922

SCHNAUZER miniature, enregistré, toute taille, 1-873-4328

124 ANTIQUITES
SECRETAIRES tall-top, vaisselles, armoires, mobiliers salle à dîner, salon, chambre, etc.

MOBILIER chambre à coucher en chêne, 118 pièces, 527-2665

MOBILIER de salle à dîner, 1922, en noyer, avec buffet et vaisselle, 8 chaises, 527-9156

MOBILIER salle à dîner, buffet, du siècle, Queen Ann 9 morceaux, 51,500, 1-253-6317

ARMOIRE à fusils, 12, 2 corps, décoration, très belle, 878-3446

LIT de culture double, piano motif et mécanique, Tél. 628-2022

MOBILIER cuisine, 4 chaises, antiaque, 5170, 831-1329, 839-5556

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES
REFRIGERATEURS, cuisinières, usagés, garantie, Centre d'Occasion 837-6436

ASPIRATEURS USAGES, GARANTIE, 330, 612 P.L.S., 525-8119

CUISINIÈRE 30", blanche, 4 ans d'utilisation, 5250, après 17h, 525-5270

LAVEUSE, sècheuse, maison, très propres, 5350, 658-6375

LAVEUSE, sècheuse, très bon état, bon de scie, 628-7460

LAVE-vaisselle Kitchen Aid société, Tremblay Inc., 839-8441

LOCATION d'appareils électriques, Deonac Enr., 681-6096

LOT d'appareils neufs, usagés, Centre d'Occasion, Tél. 837-6436

LOT d'appareils électriques usagés, centre d'occasion, 837-6436

POÈLE 270, 30 po., en bon état, en acier, 872-4136

POÈLE Moffat, de luxe, très propre, plaque céramique, 829-8555

POÈLE, réfrigérateur, laveuse, sècheuse, Diner 872-3454, 872-0653

POÈLE réfrigérateur congelateur mini laveuse-sècheuse 651-2601

REPARATION poêles, laveuses, sècheuses, Bernard Enr., 842-8055

130 ARGENT À PRÊTER
FINANCEMENT sur hypothèque Révolutif commercial-industriel et Acheteurs solide de prix de vente, 839-5669

NOUVELLE compagnie, prêts de tout genre, 654-8621, 307

137 ARTISANAT
ARTEISSAN art
Carrefour les Saules
872-4866

25% de réduction sur toute la marchandise
Visa - MasterCard
Mise de côté

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS
ACHETONS armes à feu usagées, pistolets, fusils, etc.

ARMOIRE à fusils (6), valeur \$300, pour \$175, Tél. 848-2194

PATINS noirs homme, gr. 8, Orbi, bonne condition, Soir 653-8192

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION
BOIS d'allumage, en gros sac 50kg., prix d'usine, 849-8353

BOIS de foyer, Goudreau et Fils, 12, 15, 18, 24", 831-8130

POÈLE à bois, 4 ronds, 1 fourneau, email blanc 23x22, 849-8353

154 CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
CYCLO-exercice motorisé, pompes et vélos électriques, idéal pour le maintenir en excellente condition physique, coût \$200, voir, 529-4461

160 DÉMÉNAGEMENT-TRANSPORT
ASSURANCE, déménagement, boîte 14 et 12, 843-429

ASSURANCES, déménagement, boîte de pièces, 845-9385

CASIER d'entreposage, 25 à 100 pi. ca., \$20, et plus, 647-4224

CHARLES Rv, transport mobile, rapide, assurances, 826-4474

FRENDRAIS transport, déménagement Québec, 529-3861

163 DÉNÈGEMENT
DÉNÈGEMENT de toits et d'entrées de maisons, 842-7853

FERAIT dénègement de toits, 694-0226, après 17 heures

MEILLEUR prix, dénègement de toiture de tout genre, 647-6664

166 ÉQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE et location filaires, bureaux, tables, chaises, étagères, armoires, dactylos, nettoyeurs et lubrification faites à l'atelier, \$35, estimé gratuit, Mino, 245 St-Vallier est, 525-4741

MACHINE à écrire Remington, tout-terrain, 1500\$, bon état, bonne condition, avec bureau de dactylo 1970, 643-9095

COPIEURS USAGES OFFRIS, raisonnablement acceptés Jacques Couturier Inc., 872-5111

REPOUSEZ téléphonique avec codeur, neuf, valeur \$500, pour \$275, 548-2194

169 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT
CAISSE NCR électronique, 8 départements, 1500\$, 643-9450, repondeur automatique, 5225-659-1393

COMPTOIRS divers, caisse électronique, réfrigérateur genre chambre froide, enseigne 30 x 72, 422-0454

MACHINE pour réparation et montage de raquettes de tennis, badminton, etc., plus 10 fonds, prix à discuter, 843-1889

AMEUBLEMENT de boutique de vêtements, raisonnablement acceptés, 1-337-2011, 1-337-7836

EQUIPEMENT de bar laitier, neuf ou usagé, 1000\$, etc., 559-1519

tarifs d'abonnements
LE SOLEIL 647-3333
Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h30 à 13h00.

Livraison à domicile: 210\$ par semaine ou 95,83\$ par année, 6 mois 50,00\$, 3 mois 26,74\$, 1 mois 8,91\$. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour vous abonner - Téléphonez à 647-3333.

Vente au numéro: 35¢ l'exemplaire, du lundi au vendredi et 85¢ le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE
Provinces: Québec et Région d'Edmundston — 1 an: 105,28\$, 6 mois: 55,36\$, 3 mois: 29,24\$, 1 mois: 9,74\$

Les autres Provinces du Canada — 1 an: 152,82\$, 6 mois: 80,67\$, 3 mois: 42,45\$, 1 mois: 14,15\$

Pays étrangers: 1 an: 400,50\$, 6 mois: 211,37\$, 3 mois: 111,25\$, 1 mois: 37,09\$

169 ÉQUIPEMENT DE COMMERCE ET DE RESTAURANT
PRESSES Chef 14 x 20, et Multi-lin 11 x 17, 654-8723

TABLES, chaises, molaires, 1990, bon prix, 651-1667, 681-9995

172 ENSEIGNEMENT - COURS
COURS d'anglais, conversation et prononciation, tous les niveaux, professeur expérimenté, 872-0763

COURS d'anglais, 12 ans d'expérience, 872-2598

COURS privés chant ou piano, informations matin ou soir, 524-3343

ORGANISTE Juliette Melançon, 2941 Royale Giffard, 647-1732

175 ENTREPOSAGE
ENTREPOS ROUSSIN
PARC COLBERT, STE-FOY
Service pour les compagnies
Manipulation, au mois, tenue d'inventaire, Bruno Roussin, 651-9443

184 INSTRUMENTS DE MUSIQUE
AMPLIFICATEUR Marshall
PAYSANS COMPTANT
Flicoteur de basse Cerwin-Vega, système de vocal Acoustic, très bon prix, 527-4719

ACHETONS TOUT
CHAMPLAIN MUSIQUE 522-1507
PIANO à queue électrique Yamaha CP80 neuf, caisse Yamaha, \$5,000, 525-7213

ACCORDEUR-REPARATEUR
piano, Tél. 871-3453

CAISSES Cerwin-Vega 300 watts RMS, prix à discuter, 839-3714

2 CAISSES de son JBL 4350, 5400, Tél. 822-16

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

AUDET, Albertine
BOLDUC, Georges
BOUGIE, Carmen
DENIS, L. Roland
GAGNON, Adolphe
HUOT, Marie-Blanche
MAHER, Edith
MORRISSET, Marie-Anne
PAGEAU, Lucienne
PAQUET, Lucienne
RICHARD, Lauréat
SENECHAL, Alma

AUDET (Albertine Simard) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le lundi 16 janvier 1984, à l'âge de 75 ans et 11 mois, est décédée dame Albertine Simard, épouse de M. Albert Audet. Elle demeurait au 67 rue Ste-Anne, Baie St-Paul. Les funérailles de Mme Audet auront lieu le jeudi, 19 janvier. Départ du salon.

Coopérative Funéraire Charlevoix ouest — à 14h25, pour se rendre à l'église de Baie St-Paul. Service à 14h30. Inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants Mme Jacqueline Audet, M. et Mme Gabriel Lavoie (Ghislaine), Mlle France Audet, M. et Mme Guy Audet (Pauline Gosselin), M. et Mme Claude Audet (Murielle Crevier), sa sœur Mme Annette Simard et son frère M. Gérard Simard, ses petits-enfants Geneviève, Jean, Jacques, Denis, Amélie et Vincent.

BOLDUC (Georges) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 janvier 1984, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Georges Bolduc, retraité de l'Abitibi Pricé, époux de feu dame Yvonne Nicholson. Un service religieux aura lieu le samedi 21 janvier à 15 heures en l'église de Beauré, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la célébration. Il sera confié au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Les enfants, gendres, belles-filles, Conrad (Gisèle Lafontaine), Paulin (Inez Howard), Christiane (Clément Bolduc), et Serge, son frère Philippe, sa sœur, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. et Mme Théophile Brouillette (Béatrice), Mme Ludger Paré, M. et Mme James Nicholson, M. et Mme Egée Hallé (Madeleine Nicholson), M. et Mme Antonio Hébert (Laurette Nicholson), M. et Mme Douglas Nicholson, M. et Mme William Nicholson et Mme Cécile Nicholson. Pour renseignements 529-3371.

BOUGIE (Carmen Charbonneau) — A Québec, le 17 janvier 1984, à l'âge de 47 ans, est décédée dame Carmen Charbonneau, épouse de M. Marcel Bougie. Elle demeurait à Ste-Foy. Selon ses volontés, elle a été

confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 715 rue St-Vallier est Québec.

Un service sera chanté en l'absence de la défunte, le jeudi, 19 janvier, à 15h, en l'église Ste-Ursule, où la famille recevra les condoléances, une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils Martin, ses parents M. et Mme Albert Charbonneau (Juliette Cyr), sa belle-mère Mme Emilia Bougie, son frère et sa belle-sœur M. et Mme Pierre Charbonneau (Francine Goulet) et leurs 2 enfants Francis et Julie, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Une messe sera célébrée le vendredi, 20 janvier, à 15h, en l'église de Ste-Rose de Laval, Ville de Laval, où la famille recevra les condoléances après la messe. Les cendres seront inhumées au cimetière Ste-Rose de Laval, Ville de Laval. Pour renseignements: 529-3371.

DENIS (L. Roland)



A Québec, le 16 janvier 1984, à l'âge de 78 ans, est décédé M. L. Roland Denis, ex-employé du Soleil, époux de dame Cécile Dupéré. Il demeurait à la Champoigne. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1400 Marie-Victoria St-Nicolas

mardi de 15h30 à 17h, et de 19 à 22h. Mercredi de midi à 14h20. Le service religieux sera célébré le mercredi, 18 janvier, à 14h30, en l'église St-Nicolas et de là au cimetière St-Nicolas. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles, Marc-André (Denise Siros), Roméo (Pierrette Dion), M. Emile Côté, ses sœurs et ses beaux-frères, M. Alphonse Demers, Mme Jeannette Huot, M. Joachim Couture, Mme Cécile Huot, M. et Mme Théodore Dubois (Juliette Huot), M. et Mme Gérard Côté (Thérèse Huot), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements 529-3371.

MAHER (Edith Bastien) — Dans le compte rendu du décès de Madame Edith Maher on aurait dû lire Mme Linette Delisle au lieu de Pierrette, Elaine Gorman plutôt que Garneau, Neal plutôt que Deal.

MORRISSET (Marie-Anne Huard) — A l'Hôpital St-François D'Assise le mardi 17 janvier 1984, à l'âge de 75 ans et 5 mois, est décédée dame Marie-Anne Huard, épouse de M. Cyrille Morisset. A la demande de la défunte, le corps ne sera pas expo-

sé, et un service sera chanté en présence du corps, le vendredi 20 janvier, à 14h, en l'église St-Albert-le-Grand, et de là au crématorium du cimetière St-Charles. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 Chemin Ste-Foy Québec

Mercredi de 19h à 22h, jeudi de 12h à 13h45, le service religieux sera célébré le jeudi 19 janvier à 14h, en l'église St-Coeur de Marie, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, son gendre et sa belle-fille, Lise (Pierre Morin), Luc-André (Albertine Tremblay), sa sœur, Mme Jeanne Gagnon Leclerc, son beau-frère, M. Georges Lavigne, ses belles-sœurs et beaux-frères, M. et Mme Napoléon Gingras, M. et Mme Gaudias Gravel, Mme Marguerite Gravel Drolet, M. et Mme Eusèbe Morency, ainsi que ses petits-enfants, Amélie, Isabelle, Dominique, Jean-François et Etienne, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

HUOT (Marie-Blanche Dion) — A Charny, le dimanche 15 janvier 1984, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Marie-Blanche Dion, épouse de Edmond Huot. Elle demeurait à Bernières (St-Nicolas). La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1400 Marie-Victoria St-Nicolas

mercredi et jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 20 janvier 1984 à 14h en l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Alain Pageau (Rachel Beauséjour), M. et Mme Guy Pageau (Ginette Marcoux), M. et Mme Marc Pageau (Maryse Guay), André, Denis, Lynda, Luc, sa belle-mère, Mme Marie-Jeanne Gagnon, sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Pageau, Mme Béatrice Pageau, M. et Mme Roland Pageau, M. et Mme Lionel Ethier, Mlle Jacqueline Pageau, M. et Mme Raymond Gagnon, M. et Mme Yvon Gagnon, M. et Mme André Parizeau, Mme Louise Gagnon, M. Jules Bergeron, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

PAQUET (Lucienne Lapointe) — A Québec, le 17 janvier 1984, à l'âge de 85 ans et 2 mois, est décédée dame Lucienne Lapointe, épouse de feu M. Ulric Paquet. Autrefois de la paroisse St-Roch. Les funérailles au-

ront lieu vendredi 20 janvier à 10h. Départ du Funérarium St-Roch 440 St-François est à 9h50 pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Lucien Paquet (Marielle Lemieux), M. et Mme Fernand Paquet (Véronique Sanfaçon), M. et Mme Paul-Émile Paquet (Thérèse Hamon), M. et Mme Marcel Laliberté (Pierrette), Mme Normand Delisle (Lucille), M. René Paquet, M. et Mme Robert Goulet (Suzanne), son frère, M. Albert Lapointe, son beau-frère, M. Félix Castonguay, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative du Pied de la Falaise.

PAGEAU (Lorenzo)



A Québec, le 17 janvier 1984, à l'âge de 57 ans, est décédé M. Lorenzo Pageau, dessinateur en architecture, époux de dame Pauline Gagnon. Il demeurait à Beauport. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450, Henri-Bourassa Charlesbourg

mercredi et jeudi de 14h à 17h et de 19h à 22h, vendredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le vendredi 20 janvier 1984 à 14h en l'église Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Alain Pageau (Rachel Beauséjour), M. et Mme Guy Pageau (Ginette Marcoux), M. et Mme Marc Pageau (Maryse Guay), André, Denis, Lynda, Luc, sa belle-mère, Mme Marie-Jeanne Gagnon, sa sœur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean-Paul Pageau, Mme Béatrice Pageau, M. et Mme Roland Pageau, M. et Mme Lionel Ethier, Mlle Jacqueline Pageau, M. et Mme Raymond Gagnon, M. et Mme Yvon Gagnon, M. et Mme André Parizeau, Mme Louise Gagnon, M. Jules Bergeron, ainsi que ses petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

SENECHAL (Alma) — A Québec, le 14 janvier 1984, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Alma Richard, épouse de feu M. Sylvio Sénéchal. Elle demeurait au Foyer St-Sacrement. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois

jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, samedi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le samedi 21 janvier 1984 à 10h en l'église St-Sacrement et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles, Georgette (Jean-Marie Ouellet) de Floride, Roger (Raymond de Guérin) de Cleveland, Ohio, Jacques (Pierrette Marquis) de Mont-Joli, Mercedes (Roland Lévesque) de West Warwick, R.I., André, son gendre, M. Léo Drolet de Québec, ainsi que 13 petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa belle-sœur, Mme Yvonne Girard de Rivière-du-Loup, ainsi que ses neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BOUCHARD (Edouard) — Mme Mabel Leclair Bouchard, et la famille Lafrenière, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Edouard Bouchard, survenu le 26 décembre 1983, soit par offrandes de messes et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

CAMPAGNA (Antonio, Bob) — André (Lucienne Boutin), Jean-Louis (Irène Robitaille), Giles (Michèle Richard), Guy (Lise Pouliot), Line et leur mère, remercient sincèrement parents, amis, qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Antonio Campagna, soit par envois de fleurs, bouquets spirituels, dons à l'Institut de Cardiologie assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DESJARDINS (Rita Dumont) — La famille Desjardins remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Rita Desjardins, survenu le 22 décembre 1983. A tous un cordial merci.

LA BOISSONNIERE (Roger) — Jeannine Kirouac La Boissonnière, ses enfants Alain et Lucie et la famille, remercient sincèrement les parents et les amis qui leur ont témoigné de la sympathie, lors du décès de Roger La Boissonnière, survenu le 12 décembre 1983, soit par offrandes de messes, dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur, et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
DESCHENES (Aurélien Lévesque) — M. André Deschênes et ses enfants invitent parents et amis à assister à la messe anniversaire de M. Aurélien Lévesque Deschênes, célébrée le samedi 21 janvier, à 19h30, en l'église St-François de Sales de Neuville.

DÉCÈS
 Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès. Le tarif est de 1,10 \$ la ligne (minimum 7 \$) et 25 \$ pour une photo.

720 CARTES DE REMERCIEMENTS
BOUCHARD (Edouard) — Mme Mabel Leclair Bouchard, et la famille Lafrenière, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Edouard Bouchard, survenu le 26 décembre 1983, soit par offrandes de messes et assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

CAMPAGNA (Antonio, Bob) — André (Lucienne Boutin), Jean-Louis (Irène Robitaille), Giles (Michèle Richard), Guy (Lise Pouliot), Line et leur mère, remercient sincèrement parents, amis, qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Antonio Campagna, soit par envois de fleurs, bouquets spirituels, dons à l'Institut de Cardiologie assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

DESJARDINS (Rita Dumont) — La famille Desjardins remercient sincèrement les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Rita Desjardins, survenu le 22 décembre 1983. A tous un cordial merci.

LA BOISSONNIERE (Roger) — Jeannine Kirouac La Boissonnière, ses enfants Alain et Lucie et la famille, remercient sincèrement les parents et les amis qui leur ont témoigné de la sympathie, lors du décès de Roger La Boissonnière, survenu le 12 décembre 1983, soit par offrandes de messes, dons à la Fondation du Québec des maladies du cœur, et assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

725 SERVICES ANNIVERSAIRES
DESCHENES (Aurélien Lévesque) — M. André Deschênes et ses enfants invitent parents et amis à assister à la messe anniversaire de M. Aurélien Lévesque Deschênes, célébrée le samedi 21 janvier, à 19h30, en l'église St-François de Sales de Neuville.

DÉCÈS
 Communiquez avec votre directeur de funérailles qui nous fera parvenir vos avis de décès. Le Soleil fait parvenir à la famille une reproduction souvenir de chaque parution d'un avis de décès. Le tarif est de 1,10 \$ la ligne (minimum 7 \$) et 25 \$ pour une photo.

FLEURY (Eugénie Bédard)
 Les parents et amis des familles Bédard et Fleury sont invités au service anniversaire de Mme Eugénie Bédard Fleury, épouse de feu Joseph Fleury, qui sera célébré le samedi 21 janvier 1984, à 11h, en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg. Merci à tous ceux qui s'uniront à la famille lors de cette célébration.

GUAY (Thérèse Tremblay) — Une messe anniversaire sera célébrée à la mémoire de Mme Thérèse T. Guay, épouse de M. Emilien Guay, le samedi, 21 janvier 1984, à 19 heures, en l'église de Ste-Maria Goretti, 7180 boul. Cloutier, à Charlesbourg. Parents et amis sont cordialement invités.

JUNEAU (Berthe Berthiaume)
 Le samedi 21 janvier 1984, à 14h, en l'église St-Pierre aux Liens, sera célébré le service anniversaire de Madame Berthe Berthiaume, épouse de M. Noël Juneau. Parents et amis sont invités à y assister.

LEFEBVRE (Marcel) — A la douce mémoire d'un époux, d'un père bien-aimé décédé il y a un an, dont le souvenir restera toujours gravé dans nos cœurs. Marcel Lefebvre et ses enfants invitent parents et amis à assister au service anniversaire de M. Marcel Lefebvre, qui sera célébré le mardi 18 janvier 1984, à 19h30, en l'église de St-Romuald. Un merci sincère à tous ceux qui s'uniront à la famille pour la célébration.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. A.B.H.

760 FAVEURS OBTENUES
 GRANDS remerciements à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. O.P., F.P.

MARCOTTE (Maurice)
 Le dimanche 22 janvier, à 10h30, en l'église St-Benoît Abbé de Ste-Foy, sera chantée une messe anniversaire pour Monsieur Maurice Marcotte, époux de Denise Gosselin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TARDIF (Abbé Joseph-Aimé)
 Le service anniversaire de l'abbé Joseph-Aimé Tardif sera célébré le samedi 21 janvier 1984, à 14 heures, en l'église du T.S. Sacrement. Parents et amis sont invités à y assister.

VERRET (Yves)
 Le samedi 21 janvier 1984, à 19 heures, en l'église St-François Gabrieli de Lac St-Charles, sera chanté le service anniversaire de M. Yves Verret époux de Imelda Bédard. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

780 FLEURISTES
 ALBERT LA HAYE
 La Haye FLEURISTE
 295 Boul. L'Ornière, L'Ornière
 842-0167, 842-6867
 FLEURISTE Habonario, fleurs, plantes, toutes occasions, 525-4427

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
 THERIAULT & FILS
 716, 1ère Avenue Québec
 524-1961

AVIS DIVERS
 Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez communiquer avec le Service des Annonces Classées, en composant le numéro 647-3311

faits divers

Deux ans de prison

par Lucien LATULIPPE

Jacques Rancourt, âgé de 27 ans, de Granby, a été condamné à deux ans de pénitencier au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce. Il a reconnu sa culpabilité à quatre vols qualifiés et à une accusation de déguisement en portant une cagoule.

Les vols auxquels le prévenu a participé ont été commis à l'épicerie Fradette, de Saint-Raphaël (vol de \$500), et dans un commerce de Saint-Gervais, en septembre. Il a aussi volé une auto à Saint-Anselme sous la menace d'un revolver, en septembre aussi, et il a été impliqué dans un hold-up dans une épicerie de Sainte-Hénédine de Beauce-Nord.

Le présumé complice de Rancourt dans certains des délits qui lui sont reprochés, Bernard Baillargeon, âgé de 37 ans et originaire de Saint-Anselme, a vu sa cause reportée au 9 février. Il est toujours détenu en prison car il était en liberté illégale au moment de ces délits.

Les deux prévenus avaient été arrêtés à East-Angus, dans la région de Sherbrooke, à la fin d'octobre, à la suite d'un hold-up dans un dépanneur de cette municipalité. Baillargeon est soupçonné de trois vols qualifiés dans la région de la Beauce.



Le brave animal, qui se baladait sur les glaces du fleuve, a fui, pendant un bon moment, le brise-glace Pierre-Radisson qui tentait de s'en approcher. Il fut finalement cueilli par un hélicoptère qui l'a déposé à l'orée d'un bois, près de Lauzon.

Un chevreuil sur les glaces du fleuve

par Michel TRUCHON

L'aventure du chevreuil qui a dérivé pendant plusieurs heures, hier, sur les glaces du fleuve, s'est terminée de façon heureuse pour l'animal quand les agents de la Conservation de la faune ont réussi à le cueillir, aidés par l'hélicoptère de la Sûreté du Québec.

C'est vers 7h15 que l'équipe du brise-glace "Pierre-Radisson" a aperçu l'animal, dans le secteur des ponts. Les marins ont d'abord tenté de s'en approcher pour le hisser à bord du navire, mais le chevreuil effrayé s'est enfui en sautant à l'eau et en nageant jusqu'à un autre morceau de glace.

Pendant toute la matinée, le cervidé a échappé à la poursuite et la marée l'a entraîné jusqu'à la hauteur de Beaumont où les agents de la Conservation de la faune sont intervenus en début d'après-midi.

Le responsable du secteur sud, M. Fernand Vachon et l'agent Maurice Trudel, prenant place à bord de l'hélicoptère C-FPQV, ont réussi, après un certain temps, à diriger l'animal vers une plaque de glace suffisamment grande pour que l'hélicoptère puisse le déposer.

Ils sont parvenus à s'approcher suffisamment près du chevreuil, une bête adulte, pour le saisir et l'immobiliser en lui liant les pattes. La bête a, par la suite, été attachée sous l'hélicoptère qui l'a transporté jusqu'à l'orée d'un bois, près de Lauzon.

M. Vachon a raconté à son supérieur, M. Jean-Claude Cloutier, que l'animal semblait en parfaite forme malgré les événements des sept dernières heures. Une fois détaché, le chevreuil a gagné le couvert des arbres et les agents ont

décidé de lui laisser la liberté. Ils ont surveillé le secteur pendant un certain temps pour décourager d'éventuels braconniers de se lancer à sa poursuite.

M. Cloutier a expliqué au SOLEIL qu'il était possible que ce chevreuil ait été chassé de son habitat

Véliplanchistes: appel interjeté

La Couronne en a appelé du jugement Dutil, rejetant les plaintes portées par des véliplanchistes ne portant pas de veste de sauvetage.

En décembre, le juge Jean Dutil déclarait ultra vires le règlement sur les petits bâtiments obligeant les amateurs de planche à voile à porter un gilet de sauvetage pendant la pratique de leur sport. Le

Voleurs au large

La police de Sainte-Foy mentionnait, hier, que personne n'avait été arrêté relativement au cambriolage de deux bijouteries dans la soirée de lundi. A la bijouterie Peoples de Place Sainte-Foy, les intrus ont raflé des bijoux estimés à \$40.000. Ils auraient mis la main sur des bagues à diamants et à rubis surtout, ainsi que des montres. Le vol à la Bijouterie de la Plaza Laval serait de quelque \$25.000.

par des motoneiges ou par des chasseurs et qu'il n'ait eu d'autre choix que de se réfugier sur le fleuve glacé.

Pareille aventure s'était produite, rappelle M. Cloutier, il y a deux ou trois ans dans la région de Portneuf.

Me Julienne Pelletier en a appelé de ce jugement. "Tout se joue autour de la définition d'une planche à voile", explique-t-elle. Car le motif de l'appel est justement une mauvaise interprétation du juge Dutil de ce qu'est "un petit bâtiment" au sens de la loi.

D'après l'avocate, l'appel sera entendu, en cour supérieure, avant le mois de mai, afin que chacun — véliplanchistes et policiers — sache sur quel pied naviguer cet été.

Entre-temps, la justice suit son cours, et les personnes accusées d'avoir enfreint le règlement sur les petits bâtiments doivent se présenter au palais de justice. Avouer sa culpabilité à l'accusation de n'avoir pas porté de gilet de sauvetage signifie payer une amende variant de \$10 à \$100.